



HAL
open science

L'Éducation aux risques naturels à l'école primaire

Marion Menant

► **To cite this version:**

Marion Menant. L'Éducation aux risques naturels à l'école primaire . Education. 2017. dumas-01698849

HAL Id: dumas-01698849

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01698849>

Submitted on 1 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE ROUEN
ESPE – ACADÉMIE DE ROUEN

**Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la
formation »**

Mention 1

Année 2016-2017

MENANT MARION

L'ÉDUCATION AUX RISQUES NATURELS À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Sous la direction de : **Monsieur Wandrille HUCY**

Remerciements

En préambule de ce mémoire, je souhaite adresser mes remerciements aux nombreuses personnes qui ont participé avec enthousiasme à son élaboration. C'est grâce à leur soutien que ce travail a pu aboutir ; c'est à force de courage et d'envie qu'ensemble nous avons pu s'interroger sur la question de l'éducation aux risques naturels dans les écoles.

Mes premiers remerciements seront pour mes proches. Les doutes, les inquiétudes, le stress, la colère sont maintenant derrière nous laissant place à de belles perspectives d'avenir. L'élaboration de ce mémoire n'aurait pas été possible sans le soutien de la famille et des amis.

Je remercie mon directeur de mémoire, Monsieur Wandrille Hucy, pour son aide précieuse, son soutien et sa patience.

J'adresse également mes remerciements à toutes les personnes qui ont participé à mes recherches : les directeurs, directrices d'école, les enseignant(e)s, les personnes des services de l'Etat, la mairie de mon village Sylvains-Lès-Moulins. Les éléments de réponses de chacun m'ont permis d'avancer et d'aboutir à ce résultat final.

Je tiens à adresser mes remerciements à Monsieur Olivier Leduc, conseiller pédagogique de Dieppe-Ouest, qui a fortement participé à la récolte des données. Sa sympathie et son professionnalisme ont ravivé une motivation parfois hésitante.

Et enfin, le remerciement le plus important sera pour mon père, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	1
SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	4
1. Cadre théorique	5
1.1 La géographie, une science humaine au cœur de l'étude des risques naturels.....	5
1.1.1 L'évolution historique de la géographie	5
1.1.2 La prise en compte des risques dans la géographie à partir de la fin du 20 ^{ème} siècle 6	6
1.2 Les risques naturels au sein des populations.....	8
1.2.1 Les risques naturels, une rapide définition dans une vision mondiale.....	8
1.2.2 La prise en compte des risques naturels par les populations.....	9
1.3 L'éducation aux risques naturels, une composante de l'éducation au développement durable	12
1.3.1 Enseignement et développement durable	12
1.3.2 Les disciplines de l'éducation au développement durable dans l'enseignement français.....	13
1.3.3 L'éducation aux risques naturels, une éducation basée sur les mêmes principes	14
1.4 Les risques naturels dans les programmes officiels	15
1.4.1 Dans le premier degré	16
1.4.2 Dans le second degré.....	20
2. Problématique, hypothèses et terrains d'étude.....	23
2.1 Une problématique sur l'éducation aux risques naturels qui s'appuie sur des hypothèses à vérifier	23
2.2 Les deux terrains d'étude : la zone de Dieppe et le Sud de l'Eure	24
3. Choix méthodologique de recherche.....	26
3.1 Les services de l'Etat : un premier travail de recherche.....	26
3.2 Récolte de données auprès du corps éducatif.....	27
3.2.1 Des entretiens riches en informations	28
3.2.2 Des questionnaires apportant différents point de vue.....	29
3.2.3 Méthode d'analyse des 60 questionnaires.....	30
4. Analyse des données récoltées	31
4.1 Informations des services de l'Etat : analyse et sentiments.....	31
4.2 La vision de M. LEDUC, acteur majeur dans la comparaison Dieppe/ Sud de l'Eure.....	32
4.3 Les différents regards des enseignants sur l'éducation aux risques naturels.....	33

4.3.1	<i>Le Plan Particulier de Mise en Sureté, une entrée possible à l'éducation aux risques naturels.....</i>	33
4.3.2	<i>Les avis « négatifs » des enseignants sur la mise en place d'une éducation aux risques naturels : les freins, les contraintes, les limites.</i>	35
4.3.3	<i>Les avis « positifs » : Une éducation aux risques naturels utile et envisageable.</i>	39
4.3.4	<i>Les avis concernant l'information aux parents</i>	42
5.	<u>Une vision didactique : des outils pédagogiques pour une éducation aux risques naturels</u>	46
5.1	<i>Des vidéos, des ouvrages adaptables par les enseignants du cycle 3.....</i>	46
5.2	<i>Des documents départementaux et communaux dans une approche didactique adaptée aux élèves.....</i>	48
	CONCLUSION.....	50
	BIBLIOGRAPHIE, SITOGRAPHIE.....	53
	TABLE DES ANNEXES.....	56

INTRODUCTION

Aujourd'hui, la population mondiale ne cesse d'augmenter, le nombre de naissances étant toujours supérieur au nombre de décès, on compte environ 83 millions d'habitants de plus par an. La population mondiale, en 2017, est de 7 milliards 460 millions, elle pourrait atteindre les 8 milliards d'habitants en 2025. L'augmentation de la population mondiale a pour résultat une forte anthropisation de la Terre, l'Homme est présent partout sur la Terre, il ne reste que très peu de territoires méconnus par l'Homme (très peu de forêts primaires). La recrudescence des risques naturels peut avoir des conséquences majeures face à une telle augmentation. L'inverse est aussi justifié, il existe une systémie entre l'augmentation de la population et l'augmentation des risques. L'Homme est alors vulnérable face aux risques naturels, il est la « cible » des aléas présents sur Terre. De nos jours, le nombre de catastrophes naturelles répertoriées dans le monde est en augmentation, cet aspect se recoupe avec l'augmentation de la population et en est une des raisons principales. Les aléas, sans enjeux liés à l'humain, seraient sans conséquences majeures (sauf vis à vis de la richesse de la biodiversité : apparition d'écosystèmes émergents). On peut donc dire que l'augmentation de la population mondiale entraîne les populations à prendre davantage en compte le problème des risques naturels.

Les problèmes d'inégalités dans le monde se reflètent dans la question des risques naturels, les différences de gestion entre les pays développés et les pays en voie de développement sont importantes. Le niveau de développement d'un pays a une influence sur ses capacités de gestion et de réaction face aux risques. La gestion des risques entre ces différents pays est un indicateur des inégalités sociales. Les grandes mégapoles des pays « pauvres » sur les littoraux sont les plus vulnérables face aux risques. Tous les pays du monde sont sur le principe égaux face aux problèmes et devraient être en capacité de limiter les catastrophes. Pour cela, la mise en place d'une éducation aux risques naturels est la solution la plus à même de répondre à une gestion efficace et raisonnée. Comme pour beaucoup d'« éducation à », le bon déroulement d'une éducation aux risques naturels reste une question au cœur des débats scientifiques et politiques. L'exemple du Japon est le reflet de cette question d'éducation, ce pays a toujours été en capacité d'obtenir une éducation aux risques sismiques efficace alors qu'il n'était pas préparé au tsunami du 11 mars 2011 faisant près de 20 000 morts (et autre risque industriel : Fukushima). L'éducation aux risques naturels

est donc encore pour tous les pays du monde une question majeure à réfléchir et à renouveler régulièrement.

A partir de là, la question de la place de l'école dans cette éducation se pose, l'enseignement dispensé dès le plus jeune âge est-il envisageable ? Est-il mis en place ?

Ce mémoire professionnalisant sur la question de l'éducation aux risques naturels est composé de 5 grandes parties.

La première étape sera de mettre en avant les différentes données scientifiques sur le sujet allant d'une vision générale du monde à une vision plus centrée au cas de la France. Cette partie détaillera la place de l'éducation aux risques naturels dans l'éducation au développement durable et présentera la situation des risques naturels dans les programmes officiels de l'éducation nationale. La seconde partie exposera plus précisément la problématique de ce mémoire, les hypothèses qui en découlent ainsi que les deux zones d'étude choisies. La troisième partie aura pour but de présenter la démarche de recherche en présentant les choix méthodologiques de recherche pour répondre à la problématique. La quatrième partie analysera et présentera les résultats obtenus à la question de l'éducation aux risques naturels afin d'en tirer du mieux possible des conclusions et ainsi de répondre au questionnement posé. Et enfin la cinquième et dernière partie donnera une vision didactique, expliquant les différents outils pédagogiques disponibles et les utilisations possibles.

1. Cadre théorique

1.1 La géographie, une science humaine au cœur de l'étude des risques naturels

1.1.1 L'évolution historique de la géographie

Au 21^{ème} siècle, la géographie est une science pluridisciplinaire dans laquelle se mélangent des aspects à la fois géologiques, politiques, sociaux et aussi environnementaux. C'est pour cela que l'on retrouve l'étude des risques naturels au sein de la géographie puisqu'ils englobent des aléas environnementaux et des enjeux sociaux.

Dans l'Antiquité, la géographie correspond à une description du monde où la cartographie jouait un rôle important. Les grecs et les romains ont inventé le cadastre pour des raisons fiscales et se servaient de la cartographie pour connaître le tracé des armées (voies romaines). La géographie se confond donc avec la cartographie jusqu'au 18^{ème} siècle. La carte devient ensuite plus précise et sert à se repérer, comprendre, agir dans le monde. C'est un outil au service du pouvoir. C'est à partir du 19^{ème} siècle que la géographie prend ses distances avec la cartographie, même si celle-ci continue d'évoluer. La géographie oriente ses recherches avec des points de vue plus historiques. L'époque des Lumières entraîne des oppositions d'idées chez tous les savants, on peut citer Georges Cuvier, reconnu comme étant un des plus grands naturalistes de tous les temps, inventeur du catastrophisme, tandis que d'autres savants prônaient des idées évolutionnistes (Lamarck). Suite à de nombreuses observations quotidiennes mais aussi scientifiques, la science de l'époque basée sur la culture chrétienne (avant les Lumières) est remise en question par de nombreux scientifiques. Les idées prennent de nombreux chemins dans tous les pays et principalement en Europe.

En Allemagne Karl Ritter (géographe allemand) étudie l'influence de la nature sur l'Homme (déterminisme naturel). Suite à ces travaux l'historien français Paul Vidal de la Blache s'intéresse à la géographie. C'est un défenseur des études locales, il étudie toutes les régions de France ; du déterminisme naturel on passe au possibilisme, il crée ainsi une géographie régionale idiographique. Il fonde par la suite l'école de la géographie, mais ses idées sont remises en cause au 20^{ème} siècle. Dans les années 1960-70, une nouvelle géographie voit le jour. La géographie n'est plus une science naturelle mais une science sociale. De nos jours, la géographie humaine et physique ne font plus qu'une. La région ne se limite pas uniquement à notre proche environnement mais à un cadre beaucoup plus étendu voire planétaire. Lorsque l'on associe ces deux éléments de recherche (physiques et sociaux), il est possible de constater et d'étudier des phénomènes mondiaux importants.

1.1.2 La prise en compte des risques dans la géographie à partir de la fin du 20^{ème} siècle

En 1987 lors de la conférence de l'ACADI (Association des Cadres Dirigeants de l'Industrie) à Paris sur les risques industriels, 1400 participants de tous horizons ont échangé sur les problèmes sécuritaires dans le monde posés par des industries sensibles. Le sujet des risques industriels s'est alors élargi à toutes formes de risques suite aux nombreuses

manifestations naturelles causant d'importants dégâts. C'est au cours de la même année que la commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'organisation des Nations-Unies publie le rapport BRUNDTLAND, nommé officiellement « notre avenir à tous », qui définit pour la première fois le terme de développement durable (un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. *Source : Académie de Montpellier- Education à l'environnement et développement durable en géographie*). Le développement durable a pour objectif d'être économiquement rentable, socialement acceptable et écologiquement viable tout en prenant en compte des échelles de temps et d'espace dans lesquelles on retrouve les risques naturels. ¹

En 1990, l'Institut Européen de Cindyniques est né sous l'impulsion de l'industrie européenne gérée par l'inspecteur général de la sûreté nucléaire de EDF. La vision « industrielle » de cet institut n'oriente pas suffisamment vers des objectifs environnementaux et sociaux. Les géographes impliqués par leur formation, leurs connaissances et leurs observations s'engouffrent dans une brèche pour créer la géo-cindynique ou géo-science des risques. L'aspect spécifique des risques dus aux différents mouvements de la biosphère (tectonique des plaques, mouvements climatiques...) engendre des pratiques et un vocabulaire précis utilisés par les géographes. Les interactions des risques entraînent une interdisciplinarité des sciences que l'on rencontre en France sous le terme de géographie physique, discipline qui englobe la climatologie, l'océanographie, l'hydrologie, la géomorphologie voire également l'étude des systèmes agraires. A cette science peuvent s'ajouter tous les aspects sociaux des risques naturels.

L'étude de ces risques en est donc un bon exemple, elle associe des phénomènes physiques à des enjeux sociaux (déplacement de population, reconstruction d'ouvrages d'art etc). Le risque n'est présent que dans un écoumène (ensemble des terres anthropisées : la surface de la Terre a été façonné par l'Homme pour sa survie), or la Terre peut être aujourd'hui considérée dans sa totalité comme un écoumène.

¹ Francis Hallé, Atlas de botanique poétique : Il paraphrase Jane Goodall, la grande primatologue anglaise : « Pourquoi parle-t-on de vandalisme lorsque est détruit un chef d'œuvre de l'Homme alors que ceux qui détruisent les chefs d'œuvre de la nature s'abritent si souvent derrière les termes de progrès ou de développement ? » (*Seeds of Hop, New-York, 2014*)

1.2 *Les risques naturels au sein des populations*

1.2.1 *Les risques naturels, une rapide définition dans une vision mondiale*

Pour parler de l'étude des risques naturels, il est primordial de rappeler de manière claire et précise ce que sont les risques naturels.

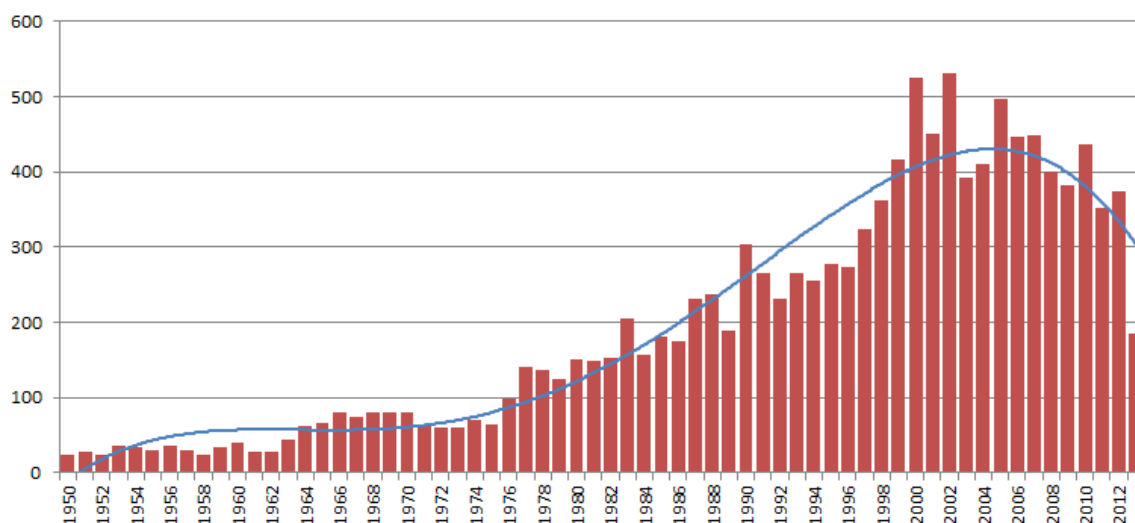
L'Homme est venu à parler de risques naturels par la fréquence des accidents et catastrophes provoquant des pertes humaines et matérielles considérables. C'est par cette prise de conscience que la notion de risque a vu le jour. Cette notion est le recoupement d'un aléa (processus naturel de différents types) et d'enjeux humains et matériels (présence d'Hommes et d'aménagement), qui s'ils se rencontrent peuvent provoquer ce que l'on appelle une catastrophe naturelle avec des pertes de vies humaines et des pertes matériels importantes. La fréquence et l'intensité sont variables et difficilement gérables, elles sont aujourd'hui encore un problème mondial important à gérer, mais sujettes à de nombreuses études scientifiques. Certaines catastrophes auraient pu être évitées (habitations construites dans des zones à risques en pleine conscience). Rappelons le cas de la tempête Xynthia en février 2010 faisant 29 morts à La Faute Sur Mer, des habitations avaient été construites dans des zones inondables voire en dessous du niveau de la mer. Après jugement le maire de La Faute Sur Mer a été condamné à 4 ans de prison ferme pour avoir signé des permis de construire en zone inondable. Après cette catastrophe le gouvernement a décidé de raser 674 maisons sur cette commune en zone de dangers extrêmes. Une fois cela fait ces zones ne sont donc plus à risques puisque les enjeux sont quasiment nuls.

Les Pays-Bas ont construit toute une vie sociale sur la mer (les polders) en pleine conscience, encore un exemple qui permet de voir la mondialisation de ce phénomène (article de V. Prévôt dans l'information géographique : *L'urbanisation des Pays-Bas*).

L'étude des risques dits naturels (naturels mais amplifiés par les activités et la présence de l'Homme) est un sujet complexe, ramifié et actuellement pas assez pris en compte par les populations (non concernées par l'études des risques dans leur vie).

De nos jours, on dénombre un nombre important de catastrophes naturelles dans le monde. Les risques majeurs naturels sont élevés, engendrant des dégâts humains, matériels, économiques et environnementaux considérables. Ils sont, dans le monde, non négligeables et en augmentation surtout à partir de 1990 où ils sont en forte expansion (rapport possible avec

la chute du mur de Berlin et l'explosion du monde soviétique), comme le montre le graphique suivant.



Nombre de catastrophes naturelles enregistrées dans le monde de 1950 à 2012

Source: notre-planete.info

1.2.2 La prise en compte des risques naturels par les populations

Les risques naturels, bien que caractérisés par une fréquence variable, sont définis comme des événements marquant par leur forte gravité. Les impacts sont tellement importants qu'il est impossible pour l'Homme de les négliger. Afin de limiter les dégâts, l'Homme doit étudier et prendre en compte ces risques. Cependant, la question des risques naturels n'est pas simple, elle suscite des débats politiques et économiques forts, l'aspect naturel de certains risques pouvant être remis en cause à juste titre par des caractéristiques anthropologiques actuelles.

En France, qu'il s'agisse des acteurs, des politiques, des enseignants ou encore des populations la prise en compte des risques se trouve être à des degrés différents. Pourtant, notre pays est lui aussi touché par ces catastrophes naturelles. La crue de la Seine en 1910, les nombreuses tempêtes (1999, Xynthia...), les inondations (dans le Var en 2010, dans le Tarn en 1930...) ou encore les avalanches sont des catastrophes naturelles qui ont marquées la France depuis un siècle. Durant la dernière décennie (2000-2010), la France a comptabilisé pas moins de 670 catastrophes naturelles, avec à chaque fois des pertes considérables. Afin que ce chiffre diminue, les risques naturels doivent être pris en compte par la population et les différents acteurs. Pour cela, une éducation aux risques devrait être envisagée dès le plus

jeune âge ; on peut donc noter la place importante que pourrait avoir l'éducation nationale et plus précisément les écoles dans cette prise en compte des risques naturels. Quant on parle d'éducation aux risques on sous entend un apport d'informations, de connaissances et de gestes à avoir en cas de problèmes auprès des populations.

Stéphane Costa, enseignant chercheur en géographie à l'université de Caen Normandie et spécialiste des falaises, préside le réseau d'observation du littoral Normand et Picard (ROLNP), il rassemble toutes les informations possibles afin d'améliorer les connaissances liées au littoral dans le but d'informer les élus, qui sont les premiers concernés, et le grand public. Pour lui, « la meilleure solution, c'est la prévention ». L'Organisation des Nations Unies (ONU) s'intéresse d'ailleurs davantage à l'étude des risques naturels lors de conférences sur la prévention des catastrophes. L'éducation semble donc être un moyen de prévention envisageable, en effet cela rendrait probablement les populations moins vulnérables face aux risques. Elles seraient en mesure de mieux gérer leurs émotions et ainsi d'être en capacité de réagir du mieux possible. L'Homme doit apprendre à gérer ses émotions au quotidien lors des moments difficiles, la mise en place d'une culture du risque inclut indirectement la gestion des émotions, cela permet de mettre en avant une culture du risque raisonnée et au maximum efficace. D'un point de vue personnel, je trouve que la gestion des émotions trouve en partie sa place dans la culture du risque, elle permet aux populations d'avoir une réaction favorisant la sécurité de tous et évitant le côté anxiogène. Jean-Christophe Blesius, docteur en urbanisme s'intéresse justement à une éventuelle « culture du risque ». Dans son étude sur le Québec et la France, il constate que les avis sur cette idée sont partagés entre les deux pays, voire même au sein d'un même pays.

En licence de géographie, un voyage d'étude en Lozère sur les risques gravitaires nous a permis d'étudier directement sur le terrain les aspects physiques et sociaux qui caractérisent les risques naturels. Avec le soutien de nos professeurs, nous avons pu élaborer un travail de recherche géographique qui a suscité un intérêt par une mise en pratique concrète, souvent lié au charisme et à la passion d'un enseignant.

La réaction des habitants dans cette commune, fortement exposée aux risques, a suscité en moi des interrogations concernant la prise en compte des risques. En effet une habitation touchée et écrasée par un rocher a été rapidement réinvestie par une famille avec des enfants, qui eux ne sont pas en mesure d'avoir conscience du risque et du drame qu'il s'est produit. De plus ces enfants, s'ils étaient amenés à une nouvelle chute de roche ne seraient pas en mesure d'avoir les bons gestes et les bonnes réactions. Les enjeux touristiques de la commune me

font penser à un oubli généralisé des conséquences possibles des risques. Mais l'éducation aux risques commence comme pour tout enseignement lors des premiers âges donc les enfants (les élèves), l'expérience n'est que bénéfique. Comme dans de nombreux pays, l'enseignement en France se pratique au sein d'établissements scolaires, l'enjeu de l'école serait donc de préparer les enfants à une éducation aux risques en apportant des connaissances afin qu'à l'âge adulte le savoir soit intégré chez les populations dirigeantes et administrées. Ce savoir permettrait d'envisager une diminution des pertes, amenant ainsi à une vie plus sereine, il devient important de prendre en compte toutes les crises que traverse le monde. Les informations actuelles prouvent qu'une éducation aux risques serait la solution pour minimiser les conséquences lors de catastrophes naturelles. Ce qui revient à s'interroger sur les raisons du manque d'intérêt des populations face à cette éducation. Ces raisons sont multiples et traduisent un manque d'informations et de connaissances (= une éducation à) qui une fois à l'âge adulte sont difficilement rattrapables, l'apport de connaissances n'est plus en rapport direct avec la vie active d'un adulte ayant de nombreuses responsabilités (sauf malheureusement par l'expérience).

Dans un autre domaine, qui touche une forme d'éducation des populations, les fumeurs sont un bon exemple pour expliquer que la mise en place d'une éducation reste compliquée. Bien que différents programmes aient été instaurés (paquets de cigarette neutres, images visuelles difficiles, interdiction de fumer dans les lieux publics...), des études récentes ont montré que le nombre de fumeur ne diminue pas et aurait tendance à légèrement augmenter. Selon les données de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, les ventes de cigarette ont augmenté de 7% entre mars 2014 et mars 2015. Cette situation permet de mettre en évidence que l'éducation aux risques en général n'est pas simple et reste abstraite aux yeux des populations.

L'éducation aux risques tente de prévenir les conséquences en amont et non pas en aval. Ces connaissances indispensables, qui ne sont autre que du « savoir-être et du savoir-faire », trouvent entièrement leur place au sein des savoirs de l'école primaire et du parcours scolaire des élèves. Il est important de rappeler que l'éducation nationale met en avant la mise en sécurité des élèves et prévoit dans ses programmes une éducation à la sécurité : sécurité routière, accidents domestiques, risques majeurs et technologiques (Eduscol : éducation à la sécurité et à la responsabilité).

Toutefois le constat est tout autre pour l'éducation aux risques naturels qui reste encore flottante, à la fois envisageable mais peut être encore trop peu pratiquée.

1.3 L'éducation aux risques naturels, une composante de l'éducation au développement durable

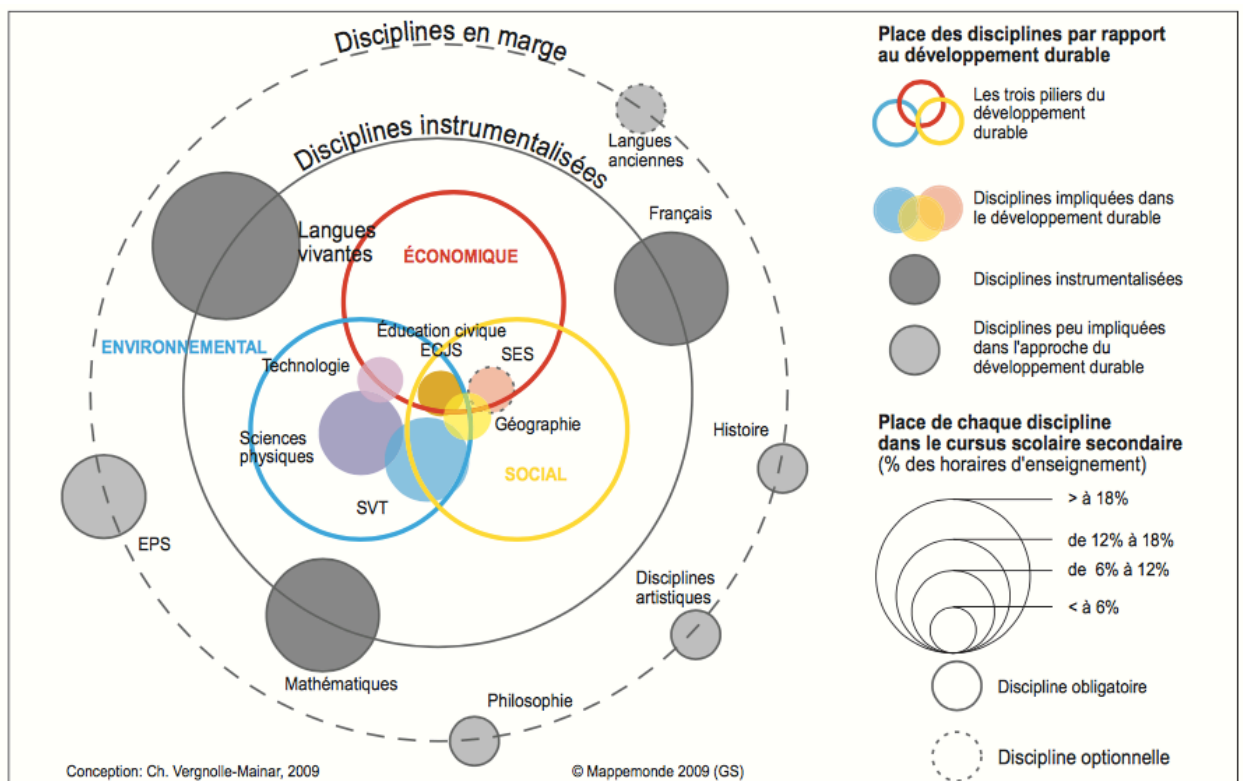
L'éducation aux risques naturels, en rapport direct avec la prise en compte de l'environnement, fait pourtant partie de l'éducation au développement durable. Elle devrait alors s'insérer dans les connaissances abordées par les enseignants, l'éducation au développement durable trouvant maintenant sa place dans les programmes de l'école. A partir d'une vision didactique basée sur les différentes disciplines des programmes scolaires, je vais démontrer ce lien qui uni l'éducation aux risques naturels à l'éducation au développement durable.

1.3.1 Enseignement et développement durable

En France, les questions liées à l'environnement sont apparues dans l'enseignement français à partir des années 1980 suite aux interrogations et aux recherches de certains scientifiques sur la préservation de la planète (René Dumont, Théodore Monod). L'éducation au développement durable (EDD) trouve alors sa place dans les programmes de l'éducation nationale suite à la circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004. Ses objectifs sont multiples, selon la circulaire de 2007, elle « doit former à une démarche scientifique et prospective, permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements en les appuyant sur une réflexion lucide et éclairée. Elle doit également conduire à une réflexion sur les valeurs, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives et à la nécessaire solidarité entre les territoires, intra et intergénérationnelle ». L'éducation au développement durable est le point de convergence de nombreuses disciplines de l'enseignement scolaire (pluridisciplinarité). La vision transversale de ces disciplines dans l'éducation au développement durable intègre ce que l'on appelle les « éducation à... ». Suite à la circulaire Fontanet (ministre de l'éducation nationale sous la présidence Georges Pompidou) de 1973 qui instaurait l'obligation d'une éducation sexuelle dans les écoles, de nombreuses « éducation à » sont apparues telles que l'éducation à la citoyenneté, l'éducation à la santé (en rapport à l'éducation sexuelle) ou encore l'éducation aux risques majeurs.

1.3.2 Les disciplines de l'éducation au développement durable dans l'enseignement français

L'éducation au développement durable met en jeu plusieurs domaines de compétence, elle mobilise 3 piliers du développement durable : les aspects économiques, environnementaux et sociaux. Christine Vergnolle Mainar, professeur des universités à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de Toulouse, membre du laboratoire de recherche GEODE, oriente ses recherches vers la didactique de la géographie, l'éducation au développement durable et l'étude des paysages. Dans un diagramme, elle restitue les 3 piliers du développement durable dans lesquels s'insèrent les disciplines scolaires.



1. Les disciplines scolaires et les trois piliers du développement durable (économique, social, environnemental)

Source : Christine Vergnolle Mainar, *Approches transdisciplinaires de l'éducation au développement durable dans l'enseignement secondaire*, 2009, Mappemonde.

On constate alors que 6 des matières de l'enseignement du second degré s'entrecroisent dans ces 3 piliers. Elles recoupent chacune au moins 2 de ces piliers à l'exception des sciences physiques qui restent uniquement dans le pilier environnemental. La technologie, par exemple, recoupe à la fois des notions environnementales et économiques. Les sciences et vie

de la Terre, bien que majoritairement environnementales incluent également des aspects sociaux en prenant en considération l'action humaine (programme du cycle 4). Les sciences économiques et sociales regroupent, comme son appellation l'indique, l'économique et le social. Seule la géographie possède les connaissances requises pour regrouper les 3 piliers, elle est une discipline phare de l'éducation au développement durable par son axe pluridisciplinaire. La géographie réunit des notions physiques (exemple: étude des roches), sociales (rapports entre espace et société), politiques (géopolitique) et environnementales (étude des paysages). Les disciplines fondamentales (français, mathématiques et langues vivantes), quant à elles, ne font pas parties de ce triumvirat mais participent indirectement à la compréhension de cette éducation au développement durable. Le français apporte la connaissance et la maîtrise de la langue, les mathématiques justifient le positionnement scientifique. L'histoire pourrait, elle, apporter des notions de temps ainsi que des exemples du vécu des populations (développer un sens critique).

1.3.3 L'éducation aux risques naturels, une éducation basée sur les mêmes principes

A partir de ces éléments, on peut dire que l'éducation aux risques naturels présente une transdisciplinarité similaire à l'éducation au développement durable. L'éducation au risque naturel se base sur une logique conjointe prenant en considération les mêmes piliers. Les aléas et les enjeux des risques naturels entrent pleinement dans ces 3 domaines, ils intègrent des valeurs économiques, sociales et environnementales. L'apprentissage des risques naturels s'appuie sur des exemples répertoriés et concrets aux yeux des élèves qui mettent en exergue les 3 piliers du développement durable. Les différents types de risques naturels pourraient être un bon exemple pour présenter cet aspect, ici nous parlerons du volcan de l'île de la Réunion le Piton de la Fournaise (volcan bouclier) où les couloirs de lave au moment de l'éruption sont des enjeux majeurs avec une présence de l'Homme élevée. Lors d'une éruption, les conséquences sont en rapport avec ces 3 piliers puisqu'elles sont d'ordre économiques (budget pour les reconstructions des infrastructures), sociales (pertes de vies humaines, déplacement des populations...) et environnementales (transformation du paysage, changement d'écosystème). A partir d'un regard préventif, ces 3 aspects restent valables, les aménagements pour une prévention active ou passive sont des coûts pour les finances

publiques, ils modifient à la fois l'environnement et ont des conséquences sociales sur le développement et l'avis des populations.



Eruption du Piton de la Fournaise du 19 mars 1986

Source : fournaise.info

Le concept de nomadisme entre ces deux enseignements se justifie par leur propre corrélation, l'un ne va pas sans l'autre sur le long terme dans l'apprentissage.

1.4 Les risques naturels dans les programmes officiels

Les risques naturels sont une des nombreuses composantes des programmes de l'éducation nationale. Bien que peu connu comparativement aux connaissances fondamentales (français, mathématiques, histoire etc), ils trouvent leur place dans les connaissances apportées aux élèves notamment dans les sciences, que ce soit la géographie, les sciences de la vie etc. La connaissance des risques naturels, comme pour tous les apprentissages, montrent une véritable progression au sein des programmes, allant des premières connaissances à un niveau plus complexe adapté à l'âge et aux capacités de compréhension des élèves.

Les programmes du cycle 2 (CP/CE1/CE2) expliquent parfaitement cette évolution : « Les apprentissages, repris et approfondis lors des cycles successifs, se poursuivront ensuite tout au long de la scolarité en faisant appel à des idées de plus en plus élaborées, abstraites et complexes ».

L'apprentissage des risques naturels est alors différent entre les programmes du premier degré et du second degré, c'est ce que nous allons découvrir dans cette partie dédiée aux programmes officiels de l'éducation nationale.

1.4.1 Dans le premier degré

Dans cette partie consacrée au premier degré, nous ne parlons pas directement du cycle 1 : la maternelle. Bien qu'importante dans l'éducation au respect, aux valeurs de la République et ayant un rôle dans l'éducation à l'environnement, la maternelle reste une période dédiée au langage et à la construction des élèves en tant qu'individu. Le sujet étudié des risques naturels ne fait partie intégrante des programmes de l'école maternelle, pour aborder les risques naturels les élèves doivent avoir un niveau de compréhension et des connaissances suffisantes. De plus à cet âge là (3-5 ans) les élèves ne sont pas en capacité de comprendre des connaissances abstraites, seul le concret est à la base de leurs apprentissages. C'est pourquoi, sans pour autant délaissé le cycle 1, nous allons nous intéresser de plus près aux cycles 2 et 3.

C'est à partir des nouveaux programmes de l'école élémentaire mis en place depuis la rentrée 2016 que nous pouvons expliquer la place des risques naturels dans le premier degré (BO n°11 du 26/ 11/ 2015).

➤ Cycle 2 (CP/CE1/CE2) :

Le terme de « risques naturels » n'apparaît pas en tant que tel dans les programmes du cycle 2, on retrouve cependant les prémices d'une progression tout au long des cycles. Les disciplines : éducation morale et civique et questionner le monde sont la base d'une éducation à l'environnement en s'appuyant sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'éducation morale et civique a pour objectif premier de faire naître chez les élèves de futurs citoyens responsables. La phrase suivante des programmes ne peut se substituer par d'autres mots, elle se suffit à elle même pour comprendre les attendus de cette disciplines :

« Cet enseignement développe une attitude raisonnée sur la connaissance, un comportement responsable vis-à-vis des autres, de l'environnement, de sa santé à travers des gestes simples et l'acquisition de quelques règles simples d'hygiène relatives à la propreté, à l'alimentation et au sommeil, la connaissance et l'utilisation de règles de sécurité simples. »
(BO n°11 du 26/11/2015)

L'éducation morale et civique englobe toutes les valeurs que l'école doit transmettre aux élèves, avoir un comportement responsable vis à vis de tout ce qui entoure les élèves est la base de cet enseignement indispensable à leur réussite.

La discipline « questionner le monde » au cycle 2 vient compléter l'éducation, morale et civique, ces deux disciplines aux connaissances bien différentes forment ensemble un enseignement complet alliant connaissances et responsabilisation dans un objectif commun d'éducation des élèves :

« Dans le cadre de l'enseignement «Questionner le monde», les élèves commencent à acquérir une conscience citoyenne en apprenant le respect des engagements envers soi et autrui, en adoptant une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, en développant un comportement responsable vis- à-vis de l'environnement et de la santé. » (BO n°11 du 26/11/2015)

Questionner le monde est une discipline permettant de construire une culture commune entre les élèves dans une organisation alliant temps et espace où les élèves découvrent leur environnement proche mais aussi éloigné. Ils comprennent et comparent les différents modes de vie et leurs fonctions, ils mettent également en relation les transformations et les adaptations des différents milieux dans une vision géographique. Les élèves développent alors de manière consciente ou inconsciente des compétences d'observation, de comparaison des différents milieux, ainsi ils mettent à profit un esprit critique où chacun se développe en tant qu'individu avec ses idées propres.

D'un point de vue plus pragmatique, les élèves de cycle 2 commencent à décrire des phénomènes naturels à travers la découverte de ces différents milieux, ce qui leur permet de :

- Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance.
- Mettre en pratique les premières notions d'éco-gestion de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives : gestion de déchets, du papier et économies d'eau et d'énergie (éclairage, chauffage).

Ainsi, on peut dire que les risques naturels ne sont pas abordés directement dans les programmes du cycle 2. Cependant ces 3 années d'enseignement peuvent être vue comme un « tremplin » préparant les élèves à un enseignement plus poussé à partir du cycle 3 où le terme de risques naturels apparaît clairement dans les programmes officiels.

➤ Cycle 3 (CM1/ CM2/ 6^{ème}) :

Depuis le Décret n°2013-682 du 24 juillet 2013, les cycles d'enseignement à l'école primaire et au collège ont été modifiés, le cycle 3 regroupe désormais les deux dernières

années de l'école élémentaire et la première année du collège (CM1/ CM2/ 6^{ème}) afin de faciliter la progression des apprentissages et de permettre une continuité pédagogique cohérente avec le collège. L'école élémentaire et le collège ne sont pas différents et opposés, ce sont deux éléments à prendre en compte ensemble dans les différents apprentissages des élèves.

Le cycle 3 a une double responsabilité, il doit à la fois consolider les apprentissages du cycle 2 en développant les compétences acquises de manière plus précises, tout en préparant les élèves aux nouveaux apprentissages du cycle 4 afin de permettre une transition fluide avec le collège (fortement attendue suite à la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 et des nouveaux programmes). Le cycle 3 entretient de façon plus approfondie dans les apprentissages scientifiques, les élèves découvrent par eux mêmes et de manière plus précise certaines composantes des sciences : ils s'ouvrent à une vision plus scientifique où ils cherchent et expérimentent par eux même selon la démarche d'investigation. Les matières scientifiques prennent davantage d'importance dans ce cycle. Les élèves acquièrent une première culture scientifique où ils s'appuient sur l'observation du réel pour s'interroger et chercher des réponses.

Comme le disent les programmes : « Au cycle 3, les sciences explorent trois domaines de connaissances :

- L'environnement proche pour identifier les enjeux technologiques, économiques et environnementaux ;
- Les pratiques technologiques et les processus permettant à l'être humain de répondre à ses besoins alimentaires ;
- Le vivant pour mettre en place le concept d'évolution et les propriétés des matériaux pour les mettre en relation avec leurs utilisations.

La géographie amène également les élèves à comprendre l'impératif d'un développement durable de l'habitation humaine de la Terre. »

En effet le cycle 3 met l'accent sur la géographie en faisant prendre conscience aux élèves les multiples interactions qu'il existe entre l'être humain et l'environnement qui l'entoure. Les élèves découvrent et apprennent à observer les différentes relations d'un milieu en ayant un esprit critique. « La nécessité de faire comprendre aux élèves l'impératif d'un développement durable et équitable de l'habitation humaine de la Terre et les enjeux liés structure l'enseignement de géographie des cycles 3 et 4. » « Pendant le cycle 3, l'acquisition

de connaissances et de méthodes géographiques variées aide les élèves à dépasser une expérience personnelle de l'espace vécu pour accéder à la compréhension et à la pratique d'un espace social, structuré et partagé avec d'autres individus. »

A partir de ces notions géographiques, les sciences et technologies viennent compléter les savoirs en permettant aux élèves de développer une curiosité, un esprit critique, une habileté manuelle et expérimentale, une rigueur et une collaboration pour apprendre ensemble. Le géographie, les sciences et technologies se complètent donc en étant un véritable soutien à l'éducation morale et civique.

Les risques naturels s'inscrivent dans une culture scientifique qui se base sur le développement des élèves afin de leur permettre une compréhension par eux mêmes, où l'enseignant n'est qu'un appui à l'acquisition de connaissances et non plus un enseignant qui distribue son savoir. La notion de risques naturels ne peut être abordée sans parler en détail de la composition des programmes et de toutes les compétences sociales qui naissent autour (en rapport avec l'EMC).

Les sciences naturels introduisent au cycle 3 la notion de risques naturels. Les élèves identifient les composantes biologiques et géologiques d'un paysage en reliant certains phénomènes naturels à des risques pour les populations (tempêtes, inondations, tremblements de terre). A partir de là, les élèves étudient les différents risques naturels en prenant connaissance des phénomènes géologiques traduisant une activité interne de la Terre (séismes, volcanisme) et les phénomènes externes traduisant une activité externe de la Terre (tempêtes, inondations, cyclones). Afin d'aborder ces connaissances, les élèves vont pouvoir évoluer à partir de documents mis à leur disposition : ils vont découvrir l'utilisation de divers outils comme un baromètre, un sismogramme, un thermomètre ou encore utiliser des documents tel qu'un bulletin météorologique. Un projet de classe peut également être mis en place où les élèves vont pouvoir construire une serre et mettre en évidence l'effet de serre ou encore construire une station météorologique. Les élèves peuvent étudier un risque naturel local et « mener des démarches de recherche permettant d'exploiter des exemples proches de l'école, à partir d'études de terrain et en lien avec l'éducation au développement durable. »

Les élèves vont se familiariser avec des outils numériques et des sources documentaires dans le but de récolter des informations pertinentes en lien avec les compétences de lecture et d'écriture à consolider dans ce cycle. Cette pratique où les élèves évoluent plus librement a pour but de favoriser leur autonomie et de les préparer au cycle 4, c'est à dire le collège.

1.4.2 Dans le second degré

➤ Le collège : cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})

Le cycle 4 est une continuité plus approfondie du cycle 3, il est plus riche en apport de connaissances et de compétences, les élèves sont aptes à apprendre de nouveaux savoirs. Les risques naturels trouvent d'avantage leur place dans les programmes de ce cycle, les élèves ont des capacités de compréhension plus adaptées à la complexité du sujet. Cependant ces connaissances sont en réalité une progression de la sensibilisation apportée au cycle 2 et un véritable prolongement des savoirs du cycle 3. Afin d'aborder les risques naturels les élèves doivent déjà avoir des notions de base nécessaires à leur compréhension, leur réflexion et leur recherche. Dans le cycle 4 les sciences naturelles vont permettre aux élèves de continuer leur découverte des risques naturels, ils vont en comprendre les mécanismes, les causes et les conséquences. Comme le disent les programmes du cycle 4 : « Les élèves prennent conscience des risques, qu'ils soient naturels ou liés aux activités humaines, et en analysent les causes et conséquences naturelles et humaines. Les sciences dont les mathématiques visent à décrire et expliquer des phénomènes naturels en réalisant et exploitant des mesures, en mobilisant des connaissances dans les domaines de la matière, du vivant, de l'énergie et de l'environnement, en anticipant des effets à partir de causes ou de modèles, en aidant à se repérer dans l'univers en ayant conscience des échelles et des ordres de grandeur. »

Toujours sur un même principe d'interdisciplinarité, les sciences en rapport avec la géographie et l'enseignement moral et civique ont un objectif commun : celui de développer chez les élèves un comportement responsable vis à vis de l'environnement, de la planète en général et des populations en se basant sur des connaissances fondamentales. Celles ci permettent aux élèves de mieux appréhender les situations, adopter un comportement responsable en tant que citoyen n'a de sens que si les élèves ont en leur possession les savoirs qui y sont liés. L'approfondissement et le développement d'une culture scientifique permettent aux élèves de mieux percevoir les rapports entre les milieux et les sociétés et d'en comprendre les effets de causalité.

Au cycle 4, l'enseignement moral et civique joue un rôle plus important, la thématique : agir individuellement et collectivement inclut les risques naturels comme éléments indispensables à prendre en compte dans les conduites responsables. Les programmes mettent en avant les risques majeurs en apportant une compréhension des responsabilités individuelles et collectives face à ces risques. Une suggestion de pratique de classe est de « mener un

travail sur les parts respectives des aléas naturels, des contextes sociaux et politiques, des responsabilités individuelles et collectives à partir d'exemples de séismes. »

En géographie, notamment en classe de 5^{ème}, les élèves abordent une prévention des risques face aux différents changements que subit la Terre (changement climatique, urbanisation, déforestation). Cet enseignement met en avant les effets éventuels d'un changement climatique en questionnant et en échangeant avec les élèves sur comment les éviter et comment s'y adapter.

La vision générale des programmes est la suivante: « Cette approche du thème, centrée sur les bouleversements géographiques prévus et sur les tentatives d'anticiper ceux-ci, permet de nouer des liens avec les programmes de SVT et de technologie et d'aborder de manière nouvelle la question du développement durable. »

Dans le cadre de l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre, les programmes mettent l'accent sur les liens entre l'être humain et la nature. L'action humaine est mise au cœur de cette enseignement et est abordé avec les élèves afin d'en comprendre les bénéfices et les conséquences sur l'environnement.

Au cycle 4, on peut dire que l'enseignement des risques naturels est davantage présent, il propose un enseignement croisant plusieurs disciplines dans un objectif d'apport de connaissances permettant aux élèves d'avoir un comportement responsable face à l'environnement. Cet enseignement mêle à la fois des savoirs à une forme de prévention où les élèves développent leur esprit critique.

La question reste tout de même assez floue, cette présence des risques naturels dans les programmes des différents cycles de l'école permet-elle de mettre en place réellement une éducation aux risques naturels ?

Nous aborderons cette question dans la prochaine partie de ce mémoire.

Mais avant cela je tiens à m'expliquer sur la non présence des programmes du lycée. La première raison, la plus simple et la plus franche, est la suivante : ce mémoire s'intéresse d'avantage à l'école primaire, en tant que professeurs des écoles stagiaires il est important de comprendre déjà ce que touche à notre profession. Le choix d'avoir aborder le cycle 4 se justifie par la continuité des apprentissages du cycle 3, les programmes précisent bien que les enseignements doivent se suivre, il était donc indispensable d'aller au bout de cette démarche.

Continuer de détailler les programmes pour le lycée n'était pas forcément judicieux puisque les élèves prennent chacun des parcours variés, certains allant dans des lycées généraux, d'autres dans des lycées professionnels ou encore dans d'autres établissements professionnalisant. Il ne s'agit donc plus d'une culture scientifique commune à chacun des élèves. L'enseignement dispensé dans les lycées n'est donc pas au cœur de ce mémoire sur l'éducation aux risques naturels à l'école.

Un autre élément non négligeable trouve sa place dans cette partie : le périscolaire. Il me semble judicieux d'exprimer l'intérêt du périscolaire dans l'éducation des élèves, notamment la cantine. Depuis la loi du 8 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, les cantines scolaires sont dans l'obligation d'effectuer le tri des déchets selon leur seuil de déchets. Ce seuil de déchet prend en compte le nombre de jours ouverts, le nombre de services /jour et le ratio de pertes et de gaspillage. Les cantines du premier degré limitent les pertes comparativement aux cantines du second degré, avec des pertes de 179 à 200 grammes par personne et par repas pour le second degré et des pertes de 110 à 130 grammes par personne et par repas pour le premier degré. Les cantines scolaires, par un affichage adapté et par un apport d'informations du personnel, apportent aux élèves une forme d'éducation et de sensibilisation aux questions de l'environnement. Les élèves n'ont pas directement conscience du lien possible avec l'environnement mais sont en capacité de comprendre l'intérêt de ne pas gaspiller et ainsi de faire davantage attention. Les élèves, dans certaines cantines, sont acteurs du tri, ils sont alors valorisés et prennent une forme d'automatisation des gestes responsables. C'est sous différentes formes d'éducation que les élèves vont petit à petit évoluer et devenir responsable face à l'environnement. L'éducation, qu'elle soit pour les risques naturels ou l'environnement en général, prend sa source par de petits gestes au quotidien que les élèves sont en mesure d'assimiler et surtout de comprendre. Il n'y a pas de petites éducations mais bien une sensibilisation tout au long du parcours scolaire des élèves et durant leur vie d'adultes.

Cette parenthèse exprimée, nous pouvons aborder la problématique de ce mémoire avec ses hypothèses à vérifier.

2. Problématique, hypothèses et terrains d'étude

2.1 Une problématique sur l'éducation aux risques naturels qui s'appuie sur des hypothèses à vérifier

À partir du regard de la géographie, de la vision globale des populations sur les risques naturels et de la place de l'éducation aux risques naturels dans l'enseignement, une problématique évidente voit le jour quant à la place de l'éducation aux risques naturels dans les écoles. Cette problématique, au cœur de ce travail de recherche, est la suivante :

Quels sont les appuis et les obstacles à une éducation aux risques naturels dans un contexte de basse conscience des aléas ?

Y a t'il une éducation aux risques naturels dans les écoles de Haute-Normandie ?

Par l'expérience de vie au sein de la Haute-Normandie et par le vécu en tant qu'élève à l'école, nous pouvons supposer que l'éducation aux risques naturels n'est pas dominante voire fortement en retrait comparativement à d'autres connaissances et compétences plus encrées dans les mœurs. On peut également imaginer que la faible fréquence des catastrophes naturelles répertoriées dans cette région ne marque pas suffisamment les populations quant aux risques présents. En effet des études scientifiques ainsi que des données statistiques ont permis de ressortir un constat fréquent : le manque de prise en compte des risques naturels par les populations en France. Celui ci serait du à la faible fréquence des catastrophes, les populations ne réaliseraient pas les enjeux possibles si l'aléa venait à arriver. Différents éléments de réponses peuvent donc être envisagés pour répondre à ces interrogations, on les appelle des hypothèses.

A partir de nos propres idées et suite à un travail de recherche dans des ressources bibliographiques nous pouvons lister ces hypothèses pour répondre à la problématique, celles-ci sont les suivantes :

- Peu d'enseignants font de l'éducation aux risques naturels : Avec les années, l'enseignement s'est inscrit dans des mœurs privilégiant l'apprentissage des fondamentaux et sous estimant peut être les enseignements en marge.
- La méconnaissance du risque dans l'enseignement local est un frein majeur : Le manque d'implication et de connaissances des professeurs est un obstacle à la mise en

place d'une éducation aux risques naturels, puisque ceux ci sont parfois sous estimés par leur faible fréquence dans nos régions.

- Les enseignants se focalisent plus sur les risques domestiques : Pour en revenir à l'hypothèse précédente, les risques domestiques par leur fréquence plus forte et une probabilité plus élevée induit automatiquement les enseignants à donner plus d'importances à ce type de risque.
- Les enseignants disposent de programmes denses qui ne permettent d'intégrer une telle éducation : Les programmes des différents cycle sont très complets et doivent être abordés sur un temps bien défini, ce qui « oblige » les enseignants à faire des choix dans leur programmation annuelle.
- L'académie de Rouen tente de faire évoluer cette éducation aux risques naturels dans les écoles de Haute-Normandie : un programme a été crée, l'académie de Rouen est dite « pilote » à la mise en place de cette éducation.

2.2 Les deux terrains d'étude : la zone de Dieppe et le Sud de l'Eure

Afin d'affirmer ou non ces hypothèses, deux zones géographiques de l'académie de Rouen sont retenues pour une étude comparative sur des risques différents à des degrés plus ou moins grands.

La première zone étudiée se situe sur la partie sud du département de l'Eure, avec une importante zone de cavités souterraines (que l'on retrouve dans tout le département).

La deuxième zone se trouve le long des falaises calcaires de Dieppe, où le recul du trait de côte est important engendrant des effondrements parfois spectaculaires et mortels (accident du 14 aout 2015 faisant 1 mort).

- Les cavités souterraines du sud du département de l'Eure :

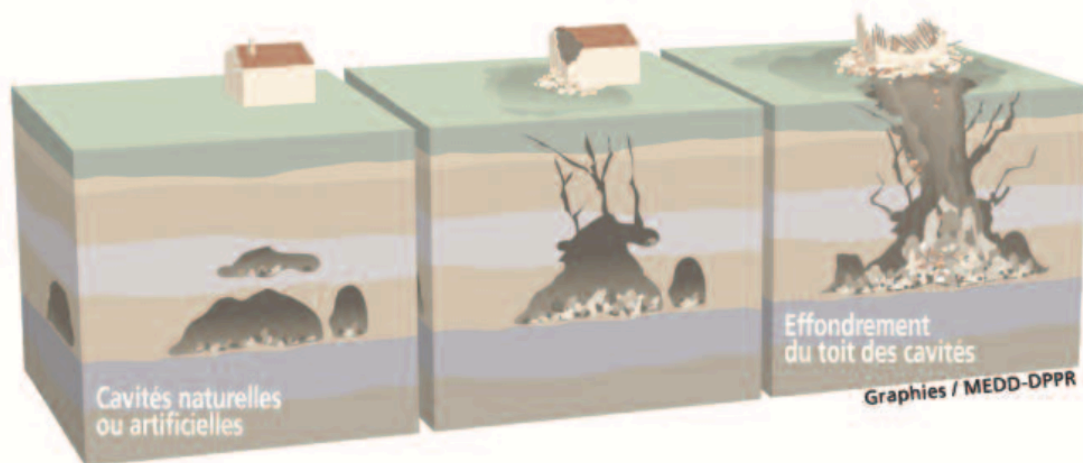
On retrouve ces cavités sur toutes les plaines du département ainsi que sur les plateaux, le plateau de St-André de l'Eure culminant à environ 150 mètres au dessus du niveau de la mer en possède de très nombreuses répertoriées ou non, ce qui en fait un lieu spécifique pour l'étude du sous-sol Eurois. Durant de nombreux siècles, l'utilisation de la marne faisait l'objet d'une importante exploitation agricole destinée à amender les terres agricoles, les Gaulois pratiquaient déjà l'épandage de marnes et avaient compris l'importance des amendements calciques. C'est pourquoi les terres d'élevage (Bretagne, Limousin, Morvan) sont des terres

peu riches en calcaires voire totalement dépourvues. Les agronomes nomment cela le complexe argilo-humique. Une bonne structure de terres céréalières est composée de 60% de calcaire, 20% d'argile, 20% de matières organiques ; les Bretons pour pallier à ce manque de calcaire pratiquaient en bord de mer l'épandage d'algues riches en calcium et en matières organiques.

La marne, roche sédimentaire est un mélange de calcaires et d'argiles. L'extraction de la marne se faisait sous forme de cavités souterraines artificielles creusées par les Hommes.

Dans le département on trouve également des carrières de chaux pour alimenter des fours, ainsi que des carrières de pierre de taille. A partir d'un puits pouvant aller jusqu'à 50 mètres de profondeur les Hommes creusaient des galeries latérales. L'extraction terminée les puits étaient plus ou moins rebouchés alors que les galeries latérales restaient vides. L'érosion de la roche par l'action de l'eau ainsi que le rétrécissement des argiles entraînent de nos jours des effondrements du sol.

La plupart des marnières étaient enregistrées mais on sait que plusieurs milliers sont encore inconnues.



Source : Dossier Départemental des Risques Majeurs de l'EURE, édition octobre 2013

- Les falaises dans la zone de Dieppe en Seine-Maritime :

Les falaise Dieppoises font partie de la côte d'Albâtre qui s'étend de la baie de Seine à la baie de Somme ; cette côte se caractérise par de nombreuses falaises composées de couches de craies et de lits de silex. L'érosion du seuil de falaise par la mer (amplifiée par l'augmentation du niveau de la mer) additionnée aux microfissures dues au ressuyage des eaux de pluie (la craie est une roche poreuse) entraînent de sérieux effondrements parfois

spectaculaires mais surtout qui peuvent être mortels. Une présence accrue de l'Homme sur cette côte, depuis le 19^{ème} siècle, a entraîné une urbanisation élevée due à une forte attraction touristique qui a fait de Dieppe une station balnéaire (présence de nombreux artistes à l'époque). Ces falaises urbanisées subissent aujourd'hui un recul important où les enjeux y sont donc nombreux. Des catastrophes sont déjà répertoriées comme un éboulement d'une centaine de mètres le 25 août 2016 ou encore l'effondrement sur la commune de Saint-Jouin-Bruneval le lundi 15 Juillet 2013.

Le degré de risque dans cette zone est actuellement élevé, ce qui dans les résultats pourrait avoir une influence majeure comparativement à la zone de l'Eure. La répétition des effondrements peut avoir une influence sur la prise en compte plus élevée du risque. Les données récoltées par le travail de recherche sur le terrain amèneront peut être des réponses aux hypothèses variable en fonction du degré d'intensité du risque.

Afin d'effectuer une étude comparative entre ces deux secteurs, des choix de méthodologie ont du être fait afin de répondre au mieux à la problématique posée.

3. Choix méthodologique de recherche

Afin d'apporter des éléments de réponse aux hypothèses présentées, un travail de recherche a été mis en place pour obtenir un recueil de données conséquent qui a été analysé et traité pour en tirer des informations puis des conclusions.

Une étude sur le terrain a permis de vérifier les suppositions de réponses possibles en récoltant des informations concrètes du vécu et du ressenti des enseignants.

3.1 Les services de l'Etat : un premier travail de recherche

Des rendez-vous et des visites ont été indispensables dans ce travail de recherche. Des premiers entretiens avec les services de l'Etat ont permis d'obtenir des informations sur les risques dans ces secteurs d'études. Ainsi les DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et préfectures de l'Eure et de la Seine-Maritime ont été à même de répondre aux interrogations physiques des milieux grâce à leurs différents services sur la gestion des risques. Ces entretiens avec les responsables de ces services ont été la source principale du choix des deux secteurs d'études, ils ont fait naître des interrogations sur la place des risques

naturels en Haute-Normandie. Bien que surpris par cet aspect du sujet, c'est à dire l'éducation aux risques naturels, les personnes interrogées dans ces différents services ont été intéressées par ces questions mais n'ont malheureusement pas été en mesure d'apporter beaucoup d'informations au questionnaire posé sur la mise en place d'une éducation.

Cependant, ces rencontres ont apportés des informations sur un collège dans l'Eure ayant été touché, dans les années précédentes, par un affaissement d'une zone située sur une marnière dans la cour de récréation où d'importants travaux ont dus être réalisés. Cette ouverture était intéressante, avoir l'avis des enseignants de la commune concernée et surtout l'avis des professeurs du collège auraient été une première approche du sujet, cependant malgré plusieurs tentatives de mise en contact ces recherches n'ont pas abouties.

Le plus simple a donc été d'aller directement sur le terrain, à la sortie des écoles afin d'entrer directement en contact avec les responsables d'établissement des différentes écoles du secteur.

3.2 Récolte de données auprès du corps éducatif

Afin de répondre à la problématique posée dans cette étude, il était bien évidemment indispensable de prendre en compte les avis du milieu éducatif, les enseignants étant au cœur du sujet.

Pour permettre une étude comparative entre la région de Dieppe dans la Seine-Maritime et le sud de l'Eure, des enseignants, des directeurs d'école ainsi que des conseillers pédagogiques ont été rencontrés pour apporter leurs avis.

Les différents points de vue du corps éducatif sur les zones étudiées ont permis d'obtenir des éléments de réponses et d'argumentation quant à la problématique des risques naturels. Les enseignants, les directeurs ainsi que les conseillers pédagogiques ont été à même d'expliquer leurs différentes démarches d'apprentissages des risques naturels et des moyens de prévention possibles à mettre en place. A l'inverse ils ont également pu expliquer les raisons pour lesquelles la mise en place d'une éducation aux risques naturels pouvait être compromise.

Pour cela il a été primordial d'obtenir les différents regards des équipes pédagogiques en mettant en place une dynamique de recherche à travers des entretiens et des questionnaires afin d'apporter des éléments de réponse sur les moyens mis en œuvre pour répondre à une éducation aux risques naturels.

3.2.1 *Des entretiens riches en informations*

L'utilisation de l'entretien comme méthode de recueil de données a pour intérêt une proximité avec les personnes rencontrées, celles-ci se sentent plus prompts d'échanger avec une personne qu'avec un questionnaire. Les personnes interrogées (4 en tout dont 2 moins convaincants) sont mises en valeur en tant qu'individu investi dans leur profession, le récepteur est à l'écoute de son interlocuteur. Cette situation informelle laisse place à une liberté d'expression où la personne interrogée peut aller aisément au bout de sa pensée. Cela a permis de facilement réagir et rebondir aux différents propos en les incitant à aller plus en détail dans leur justification et leur ressenti. Le mot qui ressort le plus dans le questionnement est « pourquoi », poussant les individus à chercher dans leurs convictions et leur vécu une justification à leurs discours. Le seul constat limitant a été l'utilisation d'un dictaphone afin d'enregistrer les entretiens pour une meilleure récolte des données, après un temps d'hésitation et avec le temps chacune des personnes interrogées est entrée pleinement dans l'entretien permettant d'obtenir un réel échange professionnalisant et apportant le vécu de professeurs et/ou de conseiller pédagogique plus expérimentés. Une des personnes interrogées a cependant terminé son entretien, après coupure du dictaphone, par des propos plus directs et plus tendancieux.

Les entretiens réalisés auprès des enseignants ont toujours été courtois mais avec le sentiment de ne pas être leur égal. L'aspect catégoriel de la fonction enseignante trouve aussi ses limites. En tant que nouvelle enseignante on ne fait pas encore partis du sérail.

La limite qui est apparue est finalement le peu d'informations recueillies. Les entretiens demandent du temps de la part des enseignants et de moi-même, ce qui a été un problème pour réaliser de nombreux entretiens. Les informations recueillies, et parfois le manque d'informations ont justement été en soi une réponse à mon questionnement. Cependant le grand nombre de personnes ayant répondu au questionnaire a été finalement bien plus efficace pour récolter de nombreux avis. Les entretiens ont été utiles, ils ont permis de prendre contact avec la réalité du terrain mais n'ont finalement pas été le moteur de ce mémoire comparativement au questionnaire mis en ligne.

3.2.2 *Des questionnaires apportant différents point de vue*

Pour des raisons de temps et de trajets, la mise en place d'un questionnaire a été un moyen efficace de récolter un maximum de données et ainsi d'avis du corps enseignant. Afin d'envisager un grand nombre de participants il a été primordial de cibler les questions les plus importantes sur le sujet pour que le questionnaire ne prenne pas trop de temps et ainsi encourage les enseignants à y participer.

Les premières questions de ce questionnaire sont des réponses fermées permettant de mieux cibler la personne qui répond, cela a permis de connaître sa fonction ainsi que son niveau de classe. Dès maintenant il est bon de noter un manque à ce questionnaire, dans les premières questions il aurait été judicieux de demander la situation géographique de l'école de l'enseignant, cela n'a pas été fait et n'a pas été un réel handicap mais des visions selon la géographie seraient peut être ressorties.

Les questions suivantes plus ouvertes portent directement sur l'éducation aux risques naturels. Les personnes enquêtées pouvaient répondre par « oui » ou « non » et justifier leur réponse dans une case prévue à cet effet.

A la fin de ce questionnaire, un aspect est apparu important à prendre en compte. La refondation de l'école invitant à une coéducation entre l'école et les familles est à prendre en compte dans toutes formes d'enseignement, le réinvestissement des familles dans le parcours scolaire des élèves est primordial pour avancer dans cette perspective. C'est pourquoi une question a été intégrée au questionnaire demandant aux enseignants leur point de vue sur la mise en place d'une éducation aux risques naturels auprès des familles, allant d'une coéducation autour d'animations faisant participer les élèves, à la mise en place de café-débat etc. Cette question n'a pas forcément sa place dans la problématique posée cependant elle fait partie des questions actuelles sur les moyens possibles de réintégrer les parents à l'école.

Ce questionnaire avec ses réponses ouvertes a permis d'envisager l'obtention de différents regards, ce qui a été le cas : les avis des enseignants des différents cycles sont divergeant; la didactique et les apprentissages varient selon le niveau des élèves. Un enseignant du cycle 1 ne peut pas aborder les questions d'environnement de la même manière qu'un enseignant du cycle 3. Les compétences de fin de cycle sont opposées, on suppose que l'éducation à l'environnement est plus facilement abordable dans les progressions d'apprentissage des élèves de cycle 3.

Globalement ce choix méthodologique a été une réussite avec un grand nombre de participants, avec pour la plupart de réelles justifications de leurs points de vue.

Ce questionnaire a été réalisé par un travail d'équipe qui s'est instauré avec le conseiller pédagogique de la circonscription Dieppe-Ouest, M. LEDUC. Grâce à son soutien et son aide en tant que conseiller pédagogique, le questionnaire a regroupé un minimum de 60 participations à ce jour. Il n'aurait pas été possible sans la participation de M. LEDUC qui a lui-même, à partir des questions envisagées, réalisé ce questionnaire en ligne via ses compétences en tant que conseiller. A partir de là, il a diffusé ce questionnaire dans les circonscriptions de l'Eure et de la Seine-Maritime via les conseillers pédagogiques de l'Eure. L'accessibilité efficace du questionnaire en ligne permet aux personnes d'y répondre sans avoir à renvoyer leurs réponses, celles-ci sont automatiquement renvoyés sur la boîte mail de l'intéressée. (Le questionnaire en ligne est accessible depuis le lien joint en annexe I.)

Ainsi l'envoi du questionnaire par M. LEDUC, plus l'accessibilité du questionnaire en ligne ont permis de nombreux retours regroupant des points de vue divers et variés, tous intéressants à prendre en compte dans la mise en place d'une éducation aux risques naturels.

3.2.3 *Méthode d'analyse des 60 questionnaires*

La première étape de l'analyse des réponses au questionnaire a été de récupérer tous les questionnaires dûment remplis, un bon nombre de questionnaire n'étaient remplis que partiellement. Cette étape a permis de regrouper au final 60 questionnaires pour répondre à la problématique.

Afin d'avoir une meilleure visibilité des réponses, le questionnaire en ligne mis en place par M. LEDUC, ou plutôt le site de l'académie permettant de créer des questionnaires en ligne, offre la possibilité de récolter toutes les réponses sous format texte ou tableur en un seul et même document, ce qui permet une simplification de récupération des données (à la base envoyées sur l'adresse mail). A partir de ce fichier texte, une impression sous format papier des réponses est apparue indispensable pour les analyser plus facilement.

Une fois ces étapes passées, on entre dans le cœur de l'analyse des réponses, il a fallu trier les réponses selon l'avis des personnes quant à la mise en place d'une éducation aux risques naturels. Il est apparu compliquer de classer réellement les « pour » et les « contre », les réponses d'une même personne pouvant parfois « s'opposer ». En effet, certains enseignants n'abordent pas du tout les risques naturels alors qu'ils en sont pourtant assez favorables, et à

l'inverse d'autres y travaillent un peu mais en avis final disent ne pas y voir d'intérêt. C'est pourquoi un classement précis des « pour » et des « contre » n'a finalement pas été la meilleure solution. Le plus intéressant a été de récolter et regrouper les avis similaires, certaines remarques sont ressorties à plusieurs reprises, et de récolter les autres nombreux avis individuellement pour les analyser au cas par cas. Il était presque impossible d'en éliminer, l'ensemble des réponses étant réellement intéressant pour cette étude. Cependant, bien que différentes, certaines réponses se complétaient et allaient dans le même sens, il a donc été judicieux de les regrouper pour les analyser ensemble.

Tout cela a permis de faire des « lots » de réponses, qui une fois analysés et compris ont ouvert une retranscription facilitée. Toutefois, il est bon de souligner que la grande quantité de réponses, soit 60 questionnaires, peut rapidement devenir une complication. Il est difficile de savoir par quoi commencer, dans quel ordre organiser les réponses etc. C'est pour cette raison que le temps consacré à la méthode d'analyse est primordial, il ne s'agit pas d'un temps perdu, mais réellement d'une aide à l'analyse qui permettra en finalité de gagner du temps et de garder une méthode pour progresser dans ce mémoire.

4. Analyse des données récoltées

4.1 *Informations des services de l'Etat : analyse et sentiments*

L'analyse des entretiens effectués auprès des services de l'Etat (DDTM et préfecture) a fait surgir une connaissance complète des risques encourus sur les deux départements. Les directeurs de service sont au fait des situations physiques de la région ; le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) est complet et compréhensible par tous. Il liste l'ensemble des communes des départementaux respectifs pour chaque type de risques, ceux ci sont expliqués et détaillés en quelques pages de manière complètes en s'appuyant sur des graphiques et des photos facilement lisibles. Ces différents services sont en interaction à partir des mêmes connaissances dans un but de gestion et d'informations auprès des populations. Il semblerait cependant que ce rôle s'arrête aux portes des bureaux, l'étude sur le terrain et l'expérience de vie montrent que les populations sont ignorantes des risques majeurs de leur département. Bien que accessible auprès des populations le dossier départemental des risques majeurs n'est consulté que par une population concernée. La plupart des administrés ne sont pas informés des risques encourus dans leur environnement proche. Cependant l'entretien réalisé avec Mme CATHALA, chef du service Prévention des Risques Aménagement du

Territoire (SPRAT) au sein de la DDTM montre un professionnalisme pointu. Ses connaissances concernant les risques majeurs sont sans failles et son accessibilité a permis une compréhension efficace. L'ouverture d'esprit et l'accessibilité de cette personne nous permettent d'imaginer tout de même un apport au public envisageable.

Le service concernant les risques majeurs à la préfecture de l'Eure est apparu plus évasif bien que connaissant convenablement le DDRM, ce service a laissé paraître une image moins communicative à la situation posée de l'éducation aux risques naturels. La question d'éducation a été présentée comme étant hors de leurs compétences, nous renvoyant systématiquement vers le rectorat ou d'autres acteurs. Cet aspect reste une interrogation, la DDTM ayant présenté la préfecture comme étant le gestionnaire de la prévention des risques majeurs.

4.2 La vision de M. LEDUC, acteur majeur dans la comparaison Dieppe/ Sud de l'Eure

M. LEDUC, conseiller pédagogique EPS de la circonscription de Dieppe-Ouest et responsable de la mise en sécurité, a accepté de participer à un entretien afin d'apporter son point de vue sur l'éducation aux risques naturels et d'expliquer les moyens mis en œuvre dans sa circonscription. Cet entretien par son aspect très direct a été un véritable moteur quant à l'orientation de la méthodologie de recherche. En effet, c'est avec surprise que la réponse au questionnement visant à comparer l'éducation aux risques naturels entre la zone de Dieppe et le Sud de l'Eure est apparue franche et « négative ». La circonscription de Dieppe, bien qu'entourée d'un risque d'effondrements des falaises, fonctionne sur un même principe que toutes les autres circonscriptions de la Haute-Normandie. M. LEDUC a en une phrase réouvert ce mémoire à la Haute-Normandie : « en numéro 1, le risque c'est finalement comme dans l'Eure, c'est les marnières ». Les falaises ne sont pas prises en compte dans la vision sécuritaire de la circonscription, seuls les risques d'inondation et d'effondrement des marnières sont considérées dans la mise en sécurité de tous. Comme le dit M. LEDUC, « Les falaise ici elles font parties du paysage ». Ainsi comme dans la plupart des réponses obtenues, le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) a été fortement abordé allant jusqu'à parler de son rôle majeur dans l'entrée à une éventuelle culture du risque. Le PPMS apparaît comme l'entrée principale à l'éducation aux risques naturels, mais aussi la solution principale, peu de projets sont mis en place en dehors de ce plan obligatoire à toutes les écoles.

Ainsi la comparaison prévue dans cette étude entre la zone de Dieppe et le Sud de l'Eure s'est arrêtée là, ouvrant des perspectives plus larges, géographiquement parlantes, afin de récolter des réponses d'enseignants sur l'ensemble de la Haute-Normandie. Le but a été de comprendre pourquoi la mise en place d'une éducation aux risques naturels semblait compromise, et surtout d'avoir l'avis des enseignants quant à cette mise en place. Sont-ils pour ? Ou plutôt contre ?

4.3 Les différents regards des enseignants sur l'éducation aux risques naturels

4.3.1 Le Plan Particulier de Mise en Sureté, une entrée possible à l'éducation aux risques naturels

Le Plan Particulier de Mise en Sureté, appelé communément PPMS, est l'élément majeur à prendre en compte dans les réponses obtenues au questionnaire. La majeure partie des individus ayant répondu au questionnaire aborde le PPMS pour répondre à la question de l'éducation aux risques naturels. Ce Plan Particulier de Mise en Sureté est devenu obligatoire dans les écoles depuis la circulaire du 29 mai 2002, il a pour but d'entraîner les équipes pédagogiques et les élèves aux bonnes réactions face à un éventuel risque (tempête, inondations, séismes, etc). C'est ce caractère obligatoire qui permet sa mise en place dans l'ensemble des écoles, c'est ainsi qu'il apparaît dans les réponses des enseignants. Pour beaucoup d'entre eux, le PPMS est la principale entrée à une éducation aux risques naturels, cependant les avis sont parfois divergeant.

Pour certains, les entraînements liés au PPMS permettent d'aborder une éducation aux risques naturels, ils se basent sur ces exercices 2 à 3 fois dans l'année pour parler des risques naturels, tandis que pour d'autres le PPMS n'est qu'un seul élément, expliquant que la mise en place d'une éducation aux risques naturels ne s'arrêtent pas là.

Les enseignants présentant le PPMS comme une des multiples approches possible à l'enseignement des risques naturels développent dans leurs discours des idées nouvelles favorisant la mise en place de cette éducation, nous le verrons dans une prochaine partie dédiée aux avis favorables.

A l'inverse de nombreux individus ont présenté le PPMS comme étant une approche suffisante et efficace pour éduquer les élèves aux risques naturels, voici quelques réponses :

- « Mise en place des PPMS suffisante »
- « Je réalise les exercices nationaux durant l'année, modalités suffisantes »

Bien souvent ce type de réponse est en corrélation avec un avis contre la mise en place d'une éducation aux risques naturels. Les personnes trouvant que le PPMS est une mise en place suffisante sont contre le fait d'aborder les risques naturels. Elles les abordent par le PPMS qui est obligatoire et n'en font pas une continuité pédagogique :

Exemple de réponses:

- « Non je fais déjà une éducation aux gestes de premier secours et on liste les phénomènes possibles lors du PPMS, je suis contre cette éducation. » (Enseignant du cycle 3)
- « En parler avec le PPMS me paraît suffisant au regard des risques auxquels nous sommes potentiellement confrontés, c'est à dire la tempête. »
- « Je suis dubitatif car je vois se multiplier les « éducations à tout » et ne suis pas sûr que cela serve l'intérêt des élèves. Néanmoins, réaliser l'exercice PPMS concernant ces risques permet un minimum en la matière sans demander un volume horaire conséquent. Par contre, la formation manque et la formation EN PRÉSENCE DE FORMATEURS pas devant une application... » (Enseignant du cycle 3)

Cette remarque sur le manque de formation des enseignants apparaît plusieurs fois dans les réponses, elle est à prendre en compte et sera développée dans la partie suivante mettant au jour les contraintes, et le manque d'envie des enseignants sur la mise en place d'une éducation aux risques naturels.

Globalement, on peut dire que le PPMS apparaît dans les avis de chacun, il est bien pris en compte par les enseignants. Depuis qu'il est obligatoire dans les écoles, les enseignants ont fini par le prendre en considération, les réponses montrent bien qu'il est inscrit dans les esprits des enseignants, cependant il n'est pas perçu de la même manière et ouvre à des perspectives personnelles sur la question de l'éducation aux risques naturels. Tandis que certains la perçoivent comme indispensable à la mise en place d'une forme de prévention, d'autre la juge inutile, nous allons le voir dans cette nouvelle partie.

4.3.2 Les avis « négatifs » des enseignants sur la mise en place d'une éducation aux risques naturels : les freins, les contraintes, les limites.

A partir des questionnaires, plusieurs aspects mettant en péril la mise en place d'une éducation aux risques naturels sont ressortis. Le manque de temps, le manque de prise en compte des risques (les enseignants minimisent les risques de la région), le manque de formation sont de véritable freins à cette éducation.

Beaucoup d'enseignants présentent un avis commun sur la faible possibilité de connaître un risque naturel dans la région. La fréquence peu élevée de risques enregistrés dans la région est pour eux une justification à leur non enseignement des risques naturels. Beaucoup explique que cette éducation présenterait un intérêt dans des régions plus concernées. Une personne a répondu : « C'est nécessaire en fonction de la zone géographique dans laquelle vivent les enfants. Il me semble qu'il y a plus de risques à la montagne et sur l'Atlantique qu'à Rouen ». Cette réponse résume la pensée d'environ 9 enseignants ayant répondu au questionnaire. Sur 60, cela peut paraître peu et pourtant c'est une des raisons pour laquelle les enseignants n'en voient pas l'utilité. Certains ont employé ce terme d'« inutile », à travers cela c'est bien le manque de prise en compte des risques de la région qui apparaît :

- « Inutile je n'en ai jamais ressenti la nécessité, il y a déjà assez de choses à travailler. »

On peut donc dire qu'une partie des personnes enquêtées ne se sent pas concernée, sachant que pour une grande majorité le manque de temps reste un réel frein. Ce manque de temps met véritablement de côté cette éventuelle éducation pourtant nécessaire pour prévenir les populations. La culture du risque reste actuellement la solution afin de prévenir les catastrophes naturelles. Les enseignants précisent que l'apprentissage des fondamentaux reste la priorité, c'est pourquoi soit ils n'ont même pas l'occasion d'envisager une éducation aux risques naturels, soit ils n'en ont pas la possibilité. Leurs esprits sont fermés dans une optique fondamentaliste qui perdure depuis des décennies, ne laissent pas de place à de nouveaux enseignements.

- « Pas d'éducation aux risques par manque de temps et de priorité. Il y a tellement de priorités avant ce genre de sujet que je n'en vois pas vraiment l'utilité. »
- « Cela ne me semble pas prioritaire dans les apprentissages déjà conséquent surtout pour cet âge (CP). »
- « Non car il y a déjà beaucoup d'autres choses à aborder au cours de l'année en plus du programme (attentat, harcèlement, prévention routière) et les risques naturels sont assez limités chez nous. »

- « Utile mais je la sens mal comme étant introduite dans les programmes, ou alors mettez la classe à 30h par semaine. »
- « Non tout simplement parce que le PPMS est mis en place et que le manque de temps m'oblige à faire des choix (prévention routière, gestes de premier secours). »
- « Manque de temps et manque d'idées : je ne sais pas comment l'aborder. Avoir des intervenants. »

Cette dernière phrase fait ressortir un autre frein qui vient s'ajouter aux précédents. On constate que les freins, les contraintes s'accumulent. En effet, cette remarque est pertinente, ne pas savoir comment aborder l'éducation aux risques naturels montre un manque de formation des enseignants. Ils ne sont pas habitués à enseigner des éducations nouvelles. Afin de permettre une mise en place à cette éducation aux risques naturels, les enseignants devraient, comme pour beaucoup d'autres domaines, avoir des formations leur permettant de posséder les connaissances et les outils à mettre en place avec les élèves.

Environ 8 enseignants enquêtés sont en demande de formation, ou d'intervenants professionnels dans les écoles. Ce constat montre la méconnaissance des populations. Les enseignants précisant ce manque de formation sont en accord avec la mise en place de cette éducation mais sont en difficultés. Le commentaire situé plus haut de l'enseignant demandant une formation avec de vrais formateurs est là aussi surprenant. Cette personne dénonce le manque de formation et dénonce également les formations via ordinateurs. Le système serait-il à revoir ?

Globalement ce manque de formation est un handicap pour ces enseignants, certains vivant mal la situation :

- « Tous les PPMS se font dans l'urgence, sans véritable formation des enseignants. Souvent il ne s'agit pour les écoles que d'une simple mise en conformité avec les textes. Il faudrait que cela s'inscrive dans un véritable projet de classe et/ou d'école comme par exemple les classes « eau ». »
- « Plutôt oui mais faite avec des professionnels du domaine et pas uniquement par les enseignants qui ne sont pas des spécialistes. »
- « Il peut être intéressant de mettre en place cette éducation au sein des écoles par le biais d'expériences de manipulations qui permettent aux jeunes enfants de participer mais avec une formation spécifique des enseignants. »

Envisager des formations auprès des enseignants seraient visiblement une solution afin de permettre une meilleure prise en compte de cette éducation dans l'enseignement, cependant la

question se pose : Cela changerait-il réellement quelque chose ? A voir dans les années à venir si les formations étaient instaurées.

A cela s'ajoute un autre élément à prendre en compte, qui pour les enseignants est un frein majeur : l'âge des élèves. Pour beaucoup d'entre eux, les élèves sont encore trop jeunes pour aborder les questions de risques naturels. Ils jugent cela trop angoissant pour les élèves et expliquent que c'est un enseignement trop complexe. Bien évidemment une majorité des personnes ayant répondu cela sont issus du cycle 1 laissant la porte ouverte à un enseignement au cycle 3 :

- « Elèves trop jeunes mais oui au cycle 3 »
- « Non pas d'éducation enfants trop jeunes au cycle 1 et pas de risques réels vu l'emplacement de l'école. »
- « Enseignement complexe pour des petits. »

Cette approche est selon les enseignants trop angoissant pour les élèves, ils sont jeunes et ont besoin d'être protégés. Cette explication est compréhensible, elle est l'avis de certains enquêtés ayant apportés comme réponse :

- « Je trouve que les enfants sont déjà bien assez tourmentés par tous les risques (PPMS) chimiques, intrusions. Rien ne sert de surcharger leur angoisse (cycle 2). »
- « Non pas d'éducation je n'y ai jamais pensé, alors pourquoi pas mais sans dramatiser car les enfants sont facilement anxieux. »

Cette dernière réponse laisse sous entendre qu'une éducation aux risques naturels est envisageable si elle est abordée de manière adapté à l'âge des élèves. C'est le cas d'une des réponses obtenues où la personne explique que c'est un enseignement complexe mais qu'une sensibilisation à l'environnement est envisageable au cycle 1 :

- « Trop complexe au cycle 1 et pas dans les programmes, toutefois une éducation à l'environnement est pratiquée avec des sorties nature et la mise en place d'un jardin et l'observation des petites bêtes, de l'air, de l'état de l'eau et la création d'un récupérateur d'eau. »

D'après les enseignants, directeurs, directrices, remplaçants, de nombreux freins et contraintes sont présents empêchant l'instauration d'une éducation aux risques naturels. Cependant cette dernière nous laisse envisager qu'elle est toute fois possible selon la méthode choisie pour l'aborder. Nous allons donc voir que les avis sont parfois opposés puisqu'une

autre partie des enquêtés est « pour » cette éducation et tente de la mettre en place dans l'enseignement apporté aux élèves.

Avant cela il est judicieux de parler d'un des entretiens réalisés, la personne interrogée réunit plusieurs de ses aspects dans sa vision générale sur l'éducation aux risques naturels.

Il s'agit de la directrice de l'école de Sylvains-Lès-Moulins dans l'Eure (secteur Evreux V). L'école primaire de cette commune regroupe 8 classes soit un effectif d'environ 200 élèves. Mme COULOMBEAU, directrice et enseignante en grande section de maternelle dans cette école, a accepté de donner son point de vue sur l'éducation aux risques naturels. Suite à une première rencontre, elle a effectué un conseil des maitres afin de discuter de ce sujet entre collègues, cela lui a permis de récolter les différents avis des enseignantes afin de les communiquer lors de l'entretien. Le premier élément à prendre en compte dans cet entretien a été sa réaction vis à vis du sujet (réaction que l'on ne peut observer à travers un questionnaire). En effet sa réaction a tout de suite permis de comprendre la situation. A la fois surprise et en incompréhension, la directrice a demandé à plusieurs reprises de réexpliquer le sujet, faisant comprendre que le sujet ne lui permettait pas de se sentir concernée. Au début seul la sécurité des élèves au sein de l'école lui permettait d'entamer le dialogue, lui faisant confondre mise en sécurité et gestion des risques naturels. Cependant rapidement cette personne a expliqué que l'éducation aux risques naturels n'était pas prise en compte dans son école favorisant plutôt les risques du quotidien : accidents domestiques, sécurité routière, sécurité dans l'école etc. Elle n'y a tout simplement jamais réellement pensé et précise que ce n'est pas un manque de connaissance mais bien un manque de temps qui font que ce type d'éducation n'est pas pris en compte dans sa programmation annuelle. Comme l'ont montré les questionnaires, le PPMS est là encore au cœur du questionnement. Il est selon elle le premier appui quant à la question des risques naturels : « par rapport aux risques naturels on est vraiment en fait dans le PPMS ». Cet entretien a permis d'échanger sur le dossier PPMS et d'en savoir davantage. C'est un dossier complet expliquant tous les risques majeurs du département avec les conduites à tenir. Les enseignants sont donc normalement informés par ce PPMS. Ce PPMS permet également de faire le point sur la mise en sécurité de l'école, le directeur doit transmettre à la mairie les éventuelles modifications à réaliser.

Lors de cet entretien, la directrice a précisé que sa classe avait été construite sur une manière (après avoir réalisé un forage : Annexe V), cela aurait pu être une raison pour sensibiliser les élèves et les parents, cependant l'école et la mairie n'ont pas fait le

rapprochement. La directrice explique : « il y a eu les forages, on nous a dit que c'est bon il n'y a pas de soucis. »

Là encore le manque de prise en compte des risques naturels ressort et rejoint certaines réponses obtenues par le questionnaire. Mme Coulombeau explique : « On a des risques majeurs mais on a pas une épée de Damoclès non plus. » A cela s'ajoute comme expliqué précédemment le manque de temps, l'accumulation de ces difficultés rendent les choses compliquées selon cette directrice : « Juste par manque de temps et puis bon on devait faire 3 exercices PPMS on va faire le deuxième prochainement ce n'est vraiment pas facile. »

En conclusion à cet entretien, on peut dire qu'une fois encore ce sont les mêmes freins qui ressortent : un manque de prise en compte, un manque de temps et un manque d'organisation.

Cependant comme expliqué quelques lignes plus haut, des enseignants ne sont pas forcément du même avis, ils sont favorables à cette éducation et font leur possible pour envisager sa mise en place

4.3.3 Les avis « positifs » : Une éducation aux risques naturels utile et envisageable.

De nombreux enseignants enquêtés ont répondu favorablement à l'éducation aux risques naturels, chacun a apporté son point de vue sur la situation.

Un des témoignages recueillis dans cette enquête ressort, il est très intéressant, en opposition avec les témoignages présentés précédemment. Il est long et détaillé mais présente un enseignement en classe de toute petite section avec une enseignante concernée qui établit une démarche personnelle afin de sensibiliser ses élèves aux questions environnementales. Elle utilise ses questions dans les domaines des programmes de l'école maternelle. Le domaine du langage est développé à travers une oralisation des phénomènes tandis que la motricité est un appui à cette éducation.

- « Lorsqu'il y a une tempête dehors, on va observer à la fenêtre les arbres qui bougent et je leur dis qu'on ne va pas jouer dehors car c'est dangereux. On va constater après les branches qui sont tombées par terre. Je leur fais aussi prendre conscience que cela s'est arrêté, que ces phénomènes sont toujours passagers. Le but est de commencer à éveiller les enfants à la prudence mais aussi de leur permettre d'appivoiser des

situations qui les angoissent en mettant des mots dessus. Les rendre observateurs puis acteurs dans ces situations transforme leur peur en intérêt. Lorsqu'on joue dans la salle de motricité, on imagine qu'il y a de l'eau partout et on fait un parcours en montant sur les tables, les chaises... Le but est de ne pas attendre l'exercice PPMS pour s'entraîner et de vivre une situation de stress si cela devait se produire. On s'entraîne sous forme de jeu afin de créer des habitudes sans que les enfants s'en rendent compte. J'ai une classe de TPS et je pratique une éducation aux risques naturels car je suis convaincue de son utilité, mais c'est une démarche personnelle. Les exercices PPMS m'ont sensibilisée aux différents scénarios et m'ont fait prendre conscience de l'importance de l'entraînement aux bonnes conduites par le jeu avec les petits. Peut-être faudrait-il institutionnaliser ces pratiques ou tout de moins parler de la prévention des risques naturels dans les programmes... »

Cette personne explique qu'il n'y a pas d'âge pour entamer une éducation aux risques naturels, contrairement aux autres réponses récoltées on constate que cette enseignante est investie et se sent concernée par cette éducation. Cet investissement se ressent dans son enseignement, elle est en capacité d'aborder les risques naturels sereinement avec ses élèves, et fait entrer cette éducation par le jeu en les mettant en confiance. Les élèves comprennent l'environnement qui les entoure et sont ainsi moins angoissés puisqu'ils ont obtenus des connaissances leur permettant de comprendre les événements.

D'autres enseignants enquêtés expriment une vision similaire, où certains moments de la journée permettent d'aborder les questions environnementales, notamment en maternelle comme cette réponse le montre : « Lors des rituels du matin (météo) ou face à un événement exceptionnel (tempête de cet hiver). » En effet les événements marquants qui se déroulent dans l'année sont une bonne approche pour parler des risques naturels, de nombreux enseignants utilisent l'actualité pour mettre en œuvre leur enseignement :

- « Utilisation de l'actualité dans le monde, étude du développement durable : le réchauffement climatique : utilisation de vidéos et de coupure de presse (CM1). »
- « Utilisation de l'actualité internationale au cycle 3. »
- « Education indispensable : utilisation de l'actualité »
- « En GS : en cas de fortes pluies ou de tempêtes, j'explique la conduite à tenir. Mais cette éducation doit être concrète. »

Discuter avec les élèves de la question des risques naturels semble donc être possible, elle s'inscrit notamment dans une vision interdisciplinaire, où certaines disciplines sont mises

en avant. La littérature de jeunesse au cycle 1, en lien avec le domaine 1 (mobiliser le langage dans toutes ses dimensions) ainsi que l'éducation, morale et civique et les sciences au cycle 3 permettent d'intégrer les risques naturels dans l'enseignement apporté aux élèves :

- « En éducation, morale et civique dans le cadre de la mise en place des PPMS car nous sommes dans une zone où il y a des risques importants : inondation, cavité, nucléaire. Pour que les élèves puissent connaître les phénomènes et comment se protéger en cas de déclenchement des plans d'alerte. Elle est indispensable mais manque d'outils pédagogiques adaptés aux élèves d'élémentaire. »
- « Pour nos élèves, cela s'intègre totalement dans leur parcours de citoyen et futur adulte à venir et de porteur de message aux parents. Le faire lors du PPMS, encore faudrait-il varier un peu les scénarios, maintenant certains risques naturels ne sont pas du tout compatible avec la région, donc à voir. Profiter de l'actualité, les élèves sont de plus en plus au courant des événements, peut être aborder ce sujet en rapport avec l'actualité en EMC au moment opportun. »
- « Je fais des cours de géo-sciences (volcans, séismes, inondation)
- « Petits films d'animation ou lecture jeunesse puis débats car risques naturels dans la commune : savoir comment se promener sur l'estran car village côtier. »
- « Oui souvent à travers des situations que je trouve dans les livres d'histoires que nous creusons par un langage adapté (moyenne section). Nous touchons du doigt les risques que peut rencontrer notre planète à travers des histoires, mais les enfants n'ayant que 4 ans le but n'est pas de les angoisser. »

Ainsi on peut dire que depuis le début de cette analyse des questionnaires, les avis sont différents, ici les enseignants montrent un avis favorable, trouvant cette éducation utile pour l'avenir des élèves. Ces enseignants font le rapport avec la situation actuelle du monde et son évolution depuis quelques années, ils estiment que ces risques doivent être considérés pour mieux les gérer:

- « Il est important que les élèves soient au courant des conduites à tenir. »
- « Utile : préparer les élèves à avoir des réactions face à certaines situations. »
- « La réflexion liée à ce type de problématique semble incontournable aujourd'hui surtout dans les zones industrielles. »
- « Je fais prendre conscience à mes élèves qu'à travers un investissement quotidien et une démarche citoyenne ils peuvent faire face à certains risques naturels. »

- « Lors de la journée PPMS, nous présentons les risques possibles pour notre école, nous illustrons les conduites à tenir selon le risque présent. Nécessaire car prévenir est plus important que gérer la crise ensuite. »

On constate que pour cette partie des enseignants enquêtés, les avis sont plutôt favorables, ils permettent d'envisager la mise en place d'une éducation aux risques naturels en ayant des exemples de méthodes d'apprentissage. Certains enseignants ont apportés leur manière d'entrer dans cette éducation, cela est intéressant et donne des idées en tant que future enseignante.

Les avis du corps enseignants varient donc selon le profil des individus, on remarque que bien souvent ces avis reflètent la personnalité de l'individu. Ce sont bien des démarches personnelles.

Que les enseignants soient plutôt pour ou plutôt contre, il faut penser cette éducation en prenant en compte l'ensemble des remarques récoltées, chacune se justifiant pleinement.

Une des réponses est intéressante, elle ouvre la question de l'éducation aux risques naturels aux familles également : « C'est une bonne idée mais à organiser sous forme d'une journée animée par des professionnels avec du matériel : journée d'animation ouverte aux familles. »

La prise en compte des familles dans l'école est une des thématiques majeures actuelles dans l'éducation nationale.

4.3.4 *Les avis concernant l'information aux parents*

L'information auprès des parents peut être une manière de faire entrer les parents dans l'école. Bien souvent les parents viennent à l'école pour parler des apprentissages fondamentaux, pour parler de ce qui va ou ne va pas avec leur enfant. Ici l'intérêt est de mettre en place un dialogue avec les parents sur une thématique plus éloignée et plus accessible à tous.

Sur cette question, une fois encore les avis divergent : quand certains pensent que ce n'est pas le rôle de l'école, d'autres trouvent cette démarche indispensable.

Une partie des enseignants estime que ce n'est pas le rôle de l'école mais plutôt celui des collectivités locales. Beaucoup pense que les parents ne se sentiront pas concernés, qu'il n'y aura pas de participation et qu'il est plus judicieux de rester dans les apprentissages qui

concernent leur enfant. Cette vision est recevable, les parents étant parfois très éloignés de l'école il peut être difficile de les intégrer dans cette démarche. De nombreuses écoles tentent d'intégrer les parents dans les apprentissages en leur faisant participer à des activités de jeux de société par exemple.

Plusieurs réponses expliquent cette vision :

- « Ce n'est pas le rôle de l'école. »
- « Café débat portant plus sur des thématiques liées à l'autonomie et aux modalités d'apprentissage. »
- « Bien d'autres thèmes plus proches des petits sont à aborder avec les parents. »
- « Enseignante en rep+, nous avons un public de parents "adulescents" ou bien inexistant au niveau de l'éducation, il serait bon de leur donner des informations par le biais de conférence auprès des associations mais je ne pense pas que c'est le rôle de l'école de former les parents nous avons déjà nos élèves à nous préoccuper et à instruire. Nous leur dispensons ces enseignements lors des PPMS et à l'occasion d'un fait nommé aux actualités ou vécu dans la région. »
- « Je ne pense pas que les parents se sentent concernés par ce problème. »

Pour plusieurs envisager d'aborder cette thématique auprès des parents n'est qu'un prétexte pour augmenter le temps de travail des enseignants, on remarque des conditions de travail difficile à travers certains propos :

- « Non je suis contre, les directeurs ont suffisamment de tâches à gérer. »
- « Oui c'est utile mais que ce ne soit pas un prétexte pour allonger le temps de travail des enseignants. »

Bien d'autres réponses pourraient s'ajouter à cette liste, cependant une fois encore les avis étant parfois opposés d'autres enseignants estiment que cette démarche pourrait être efficace.

Certains pensent que la mise en place d'une coéducation permettrait d'avoir un enseignement plus efficace et plus parlant pour les élèves :

- « L'éducation des enfants commence par celle des parents, elle est indispensable. »
- « Cette démarche permettrait aux enfants de montrer qu'à tous âges et nous niveaux nous avons encore besoin de partager nos connaissances pour être protégés et se sentir protégés. J'envisagerais cette démarche en impliquant les parents en collaboration avec les pompiers et moi même autour d'une journée de prévention sur ce thème. Les

parents présents pourraient relater par la suite aux autres parents lors d'un « café débat » ce que cette journée leur a apporté et si cette dernière leur a été bénéfique. »

- « La méconnaissance des conduites à tenir par les parents est à améliorer pour que cet enseignement puisse avoir un réel écho au sein des familles. »
- « Je pense que mettre en place une éducation aux risques majeurs peut être bénéfique seulement si celle-ci est également véhiculée auprès des parents. »
- « Ce serait utile dans les lieux les plus à risque pour prévenir les parents et leurs enfants et leur faire comprendre la nécessité de faire l'exercice PPMS car certains n'en voient pas l'utilité. »

Cette dernière remarque renvoie à la partie concernant le PPMS, celui ci bien que majeur dans l'éducation aux risques naturels, doit garder un sens réel auprès de chacun. L'obligation de sa mise en place dans les écoles ne doit pas être une contrainte mais bien une aide. Ici on constate que les parents ne l'ont compris, il semble important de combler cette vision négative qui est le reflet d'un manque de connaissance et de prise de conscience.

C'est à travers cette méconnaissance qu'un autre constat apparaît : le problème des parents ayant des difficultés à gérer les situations de crise. En effet en cas de problème, ou d'alerte les parents peuvent rapidement être pris de panique pour leurs enfants ce qui engendre un mouvement de masse : les parents veulent absolument récupérer leurs enfants à l'école, ils appellent l'école à plusieurs reprises etc

Le but pour les enseignants est de gérer les élèves dans un cadre de confiance où ils seront mis en sécurité. En cas d'alerte, la peur des parents devient un véritable problème à cette bonne gestion. De nombreux enseignants demandent une information auprès des parents sur les comportements qu'ils doivent avoir en tant qu'adulte, cela commence par une confiance donnée à l'école. Les exemples suivant montrent bien que les bonnes réactions à avoir par les parents ne sont pas expliquées, et qu'il faudrait probablement entamer une démarche pour palier à ce problème :

- « Lors de la réunion de rentrée, de rencontres parents/profs afin d'expliquer les conduites à tenir en cas d'alerte à la population (ne pas téléphoner, ne pas venir chercher ses enfants dans l'urgence...)
- « Indispensable parce que les parents ne lisent pas les documents que nous leur transmettons, et qu'à la moindre rumeur ils appellent et veulent venir chercher leur enfant. »
- « Je pense que c'est envisageable, mais utile? Peut-être que je me trompe mais les parents savent quelles sont les conduites à tenir. Pour nous le plus difficile est de

pouvoir gérer beaucoup d'enfants en bas âge en même temps avec très peu d'adultes et d'être efficaces rapidement. Il serait peut-être utile par contre de faire de la prévention sur "quelles conduites à tenir s'il y a une catastrophe naturelle, que je suis à la maison ou au travail et que mon enfant est à l'école": pourquoi il ne faut pas téléphoner (pour ne pas encombrer les lignes pour les urgences), pourquoi il ne faut pas essayer de venir récupérer son enfant...)

- « Oui car à chaque fois qu'il y a un souci, les parents viennent en masse devant les écoles alors qu'ils devraient rester hors du périmètre et suivre les consignes des cellules de crise. »

C'est à partir de ce manque de connaissances des parents, que certains enseignants trouvent la démarche transmission des informations intéressantes. Ils veulent faire prendre conscience aux parents que les questions concernant les problèmes environnements sont de nos jours non négligeables, tout en leur expliquant l'impact de l'Homme afin que les parents puissent adopter des gestes du quotidien plus respectueux de l'environnement :

- « Sensibiliser les parents à la gestion de notre planète et aux fautes commises par l'Homme. »
- « Sensibiliser les parents à l'impact de l'Homme sur l'augmentation de la fréquence des risques naturels avec le réchauffement climatique. »

L'information aux parents semble donc avoir son importance, même si le manque d'investissement des parents est probablement à prévoir. Envisager une information sous une forme captivante serait peut être la solution pour intéresser les parents et instaurer petit à petit une coéducation avec les enseignants.

En conclusion à cette partie nous pouvons dire que de nombreux acteurs ont permis de répondre à la problématique posée en donnant et justifiant leurs idées propres. Ces réponses, bien que valables, restent personnelles, elles ne peuvent être une généralité. Les avis de chacun sont divers mais permettent d'orienter vers une réponse au questionnement posé. Globalement on peut dire qu'aucun avis prend le dessus, ils sont tous recevables mettant en avant des contraintes, des freins mais aussi des avantages dans un contexte mondial actuel difficile. Ces différents regards donnent une vision plus éclairée sur la question de l'éducation aux risques naturels.

5. Une vision didactique : des outils pédagogiques pour une éducation aux risques naturels

5.1 *Des vidéos, des ouvrages adaptables par les enseignants du cycle 3*

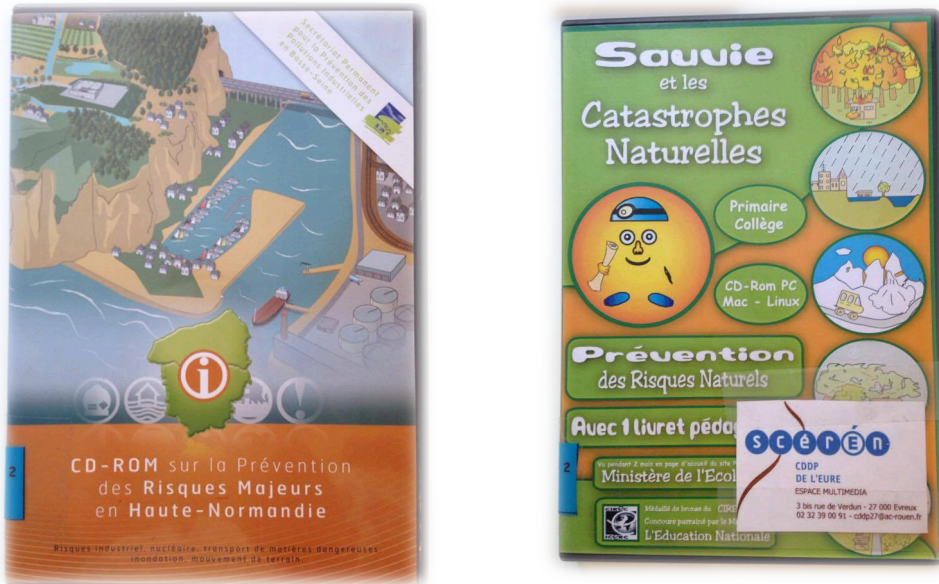
En établissant des recherches sur les outils pédagogiques, des ouvrages et vidéos ont été facilement trouvables. Bien que ce soit des documents destinés à des élèves du second degré, ils peuvent être adaptables pour des élèves du cycle 3. La sélection des documents et la méthode d'utilisation sont les étapes clés à la mise en place d'une éducation efficace. Avoir une approche didactique adaptée aux capacités et à l'âge des élèves permet d'utiliser des documents intéressants avec les élèves. Dans ces ouvrages, les images ainsi que les textes d'un niveau assez facile peuvent être utilisés pour des élèves de CM2 par exemple. La surcharge d'informations peut être un obstacle, cependant la sélection des textes les plus pertinents peut être la solution pour une meilleure compréhension des élèves.



Mode d'emploi de l'ouvrage : La Terre en danger, Olivier Soury, 2007, GeoAdo

Les vidéos sont également un appui, si elles sont bien sélectionnées et les passages bien choisis elles peuvent être un véritable visuel pour les élèves. L'utilisation de vidéos dans une approche didactique est un moyen de captiver les élèves, ne plus être dans une approche frontale permet un meilleur enseignement. A partir de vidéos les élèves peuvent réfléchir eux mêmes sur les situations et échanger après entre eux sous forme d'un débat géré (en rapport avec l'éducation morale et civique).

Plusieurs DVD sont à la disposition des enseignants dans le réseau Canopé : on y trouve des vidéos plus complexes que d'autres, la plupart étant utilisable si elles sont inscrite dans une démarche adaptée à l'âge des élèves. La région Haute-Normandie a également créé un CD-Rom sur la prévention des risques majeurs dans la région, cela peut également être un moyen d'apports de connaissances aux enseignants pour mettre en place leur enseignement.



Source : Réseau canopé Evreux

Des pièces de théâtre destinées aux élèves de primaire existent également, elles se font rares mais sont pourtant présentes. Renaud Rocher en a mis en scène une appelée : Oui, mais si ça arrivait, qui a pour but d'éduquer les élèves aux risques majeurs sous forme de pièce théâtrale ludique, loin d'un enseignement frontal peu efficace.



5.2 Des documents départementaux et communaux dans une approche didactique adaptée aux élèves

Les documents mis à disposition dans les mairies et/ou les services de l'Etat (Dossier Départemental des Risques Majeurs : lien vers le visuel numérique Annexe IV) sont également des outils pédagogiques que les enseignants peuvent utiliser dans une démarche d'investigation. Les élèves peuvent étudier en groupe ces documents et échanger entre eux sur leur utilisation et les informations qu'ils apportent. La seule condition est encore une fois de faire les bons choix pour choisir des documents accessibles.

La commune de Sylvains-Lès-Moulins étudiée via l'entretien avec la directrice de l'école Mme COULOMBEAU, nous a transmis des documents destinés à la population et disponibles en mairie. Des dépliants pour chacun des risques dont est concernée la commune sont disponibles. Ici, la population peut se tenir informé des risques de marnières, inondations et retraits et gonflements des argiles. Les enseignants peuvent donc accéder à ces informations afin d'être plus à l'aise sur le sujet et d'en avoir des connaissances plus sûres. Ces dépliants explicatifs sont un peu compliqués pour être utilisés avec les élèves, cependant la possibilité n'est pas fermée, toute approche didactique est envisageable si elle est bien menée.



Source : Dépliants récupérés en mairie, documents officiels de la préfecture de l'Eure

La commune de Sylvains-Lès-Moulins présente également un dossier communal synthétique des risques majeurs (Annexe V : disponible sur la version papier de ce mémoire), dans lequel de nombreux documents sont disponibles. La commune dispose d'une carte conséquente présentant les marnières enregistrées, elle peut être réutilisée par l'enseignant. Si elle est trop complexe, l'enseignant peut l'adapter en créant une version simplifiée que les élèves seront en capacité de comprendre, ils développeront ainsi également leurs compétences sur l'utilisation d'une carte et apprendront à se repérer dans l'espace. L'enseignant peut à la suite de ça partir en sortie sur le terrain avec cette carte afin de ce rendre à certains endroits et d'en étudier le contexte environnemental. De plus cette commune a réalisé un forage pour bâtir une extension pour l'école, cela peut être l'occasion de discuter et d'échanger avec les élèves. La commune possède des photos des travaux (Annexe VI), les élèves peuvent les décrire et tenter de comprendre les moyens qui ont été mis en place.

A partir des données communales et départementales ainsi que des ouvrages et vidéos, une véritable progression peut être envisagée sur la connaissance des risques en se basant sur la démarche d'investigation. Le seul frein à cette progression est la connaissance fondée des enseignants ainsi que l'accessibilité des documents qui demande du temps de recherche.

Avant de conclure ce mémoire, une petite parenthèse semble utile afin de parler d'un document récupéré au sein d'une école :

Le travail de recherche dans les écoles a permis d'obtenir un outil pédagogique concret et complet sur l'éducation aux risques industriels : Eduquer aux risques industriels majeurs avec Arlette la tortue d'alerte. Il est composé de séances précises destinées au cycle 2 et 3 et d'un DVD avec un dessin animé. Ce projet pédagogique montre que l'éducation aux risques progresse et qu'avec le temps, des outils sont mis en place. C'est pourquoi l'éducation aux risques naturels possède peut être déjà un projet similaire dans d'autres académies pouvant être plus concernée par la question.

Ce projet pédagogique sur les risques industriels est adressé en Annexe VII, il est malheureusement fortement abimé (suite à une mauvaise conservation au sein de l'école) mais reste tout de même lisible et pertinent pour se faire une idée des ouvertures pédagogiques.

CONCLUSION

Ce mémoire, portant sur l'éducation aux risques majeurs dans les écoles, s'est effectué en réalisant un premier travail de recherche en amont sur les connaissances à avoir et sur les études déjà réalisées sur le sujet. A partir de là, ce travail s'est poursuivi par l'élaboration d'un questionnaire qui a abouti à une problématique proposant diverses hypothèses de réponses. Afin d'y répondre, il a fallu entamer un travail de recherche et de récolte de données pour aboutir à un raisonnement final apportant une validation ou non des hypothèses.

Les nombreuses personnes ayant participé à cette recherche ont permis de tirer des réponses au questionnaire posé. Ces réponses sont réelles et apportent des éléments concrets, cependant elles ne peuvent être un résultat final fixe. Les avis étant divergeant et multiples il est difficile d'apporter un résultat fixe mais plutôt une orientation possible.

La récolte de nombreux avis du corps enseignant a permis de donner approche de réponse à la problématique et de validation aux hypothèses pensée.

La première hypothèse répondait directement à la problématique portant sur l'existence ou non d'une éducation aux risques naturels en Haute-Normandie. Cette hypothèse envisageait une éducation aux risques naturels presque inexistante ou plutôt peu pratiquée. Le travail de recherche a plus ou moins confirmé cette hypothèse : une partie des enseignants s'exprime sur une non mise en place de cette éducation tandis qu'une autre partie la présente comme aborder un minimum en appui avec le PPMS et l'éducation à l'environnement. Cet enseignement est le reflet d'une personnalité et d'un choix individuel. Globalement cette éducation n'est pas majeure mais elle prend de l'ampleur et commence à être présente dans les mentalités. Cette progression fait face à un obstacle, le manque de connaissance des individus, notamment des enseignants. Cette remarque fait écho à la seconde hypothèse.

Cette deuxième hypothèse a été vérifiée, cependant comme pour la précédente les avis restent partagés. Un grand nombre d'enseignants reproche un manque de formation sur le sujet et demande parfois la participation d'intervenants spécialistes du sujet pour effectuer cet enseignement. De plus le manque de prise en compte des risques naturels dans la région limite la connaissance des enseignants. Beaucoup sous estiment les risques naturels, ainsi comme la population générale, les enseignants ne portent pas suffisamment d'intérêts à ces questions environnementales que sont les risques naturels. Cependant des enseignants se sentant davantage concernés ont aussi répondu présents. Ils envisagent cette éducation dans leur

enseignement et pense qu'elle est utile pour la population et les futurs adultes que sont les élèves.

La troisième hypothèse portait sur les risques domestiques. Le vécu avait fait naître un constat mettant en avant l'intérêt des enseignants sur une éducation aux risques domestiques. Les avis des enseignants ont permis de valider cette hypothèse, beaucoup ont exprimé qu'ils devaient faire des choix d'éducation par manque de temps. Ces choix se portent sur l'éducation aux accidents domestiques, à la sécurité routière et cette année aux attentats. L'éducation aux risques naturels est alors mise de côté.

Le manque de temps oblige les enseignants à faire des choix, ce qui revient à valider partiellement la quatrième hypothèse. Celle-ci exprimait le manque de temps des enseignants au vu de la densité des programmes. Ces choix pédagogiques en sont donc la preuve, cependant il n'est pas possible de valider complètement cette hypothèse puisque certains enseignants arrivent tout de même à l'aborder (surement suite à des choix différents).

Enfin la cinquième et dernière hypothèse parlait de l'Académie de Rouen comme académie « pilote » à la mise en place de cette éducation en instaurant un programme. Cette hypothèse n'a pas été vérifiée dans ce mémoire. Aucune personne du corps éducatif ayant participé à l'élaboration de ce travail n'a évoqué un tel aspect. N'ayant pas orienté ma recherche précisément sur cet aspect peu d'éléments sont ressortis. Un travail de recherche plus approfondi aurait peut-être permis d'en savoir davantage. Visiblement les enseignants de la région ne sont pas informés de cette initiative.

On peut dire que l'éducation aux risques naturels est présente dans la région de Haute-Normandie, elle est cependant très faible. De nombreux obstacles viennent limiter sa mise en place : un manque de temps, de formation, de connaissances, de prise en compte sont des freins pour les enseignants du premier degré. Les programmes du second degré introduisent davantage cette éducation et permettent une ouverture plus grande. Dans le premier degré elle reste minoritaire face à des enseignements fondamentaux conséquents.

Une prise de conscience est cependant en train de naître², on constate tout de même que certains enseignants y trouvent une nécessité majeure dans un contexte mondial difficile où les risques sont en augmentation. Des outils pédagogiques commencent à arriver, les enseignants n'en sont cependant pas suffisamment informés.

L'intégration des parents dans l'école et dans l'éducation des élèves, selon les directives de l'éducation nationale, apparaît dans les esprits. Ici les parents pourraient peut-être jouer un rôle dans la mise en place d'une éducation aux risques naturels et ainsi dans l'apprentissage des gestes du quotidien favorisant la prise en compte de l'environnement.

On peut se demander comment la situation va t-elle évoluer quant à cette problématique ? Est-elle qu'une passade ou prendra t'elle une réelle ampleur ?

² Dans un cadre différent mais montrant une prise de conscience, le département des Yvelines investit un ancien site industriel en bord de Seine pour recréer différents écosystèmes : budget 18 millions d'euros.

BIBLIOGRAPHIE/ SITOGRAPHIE

➤ Livres/ Ouvrages/ Articles scientifiques :

- Jean-Christophe Blesius, « Discours sur la culture du risque, entre approches négative et positive. Vers une éducation aux risques ? Etude comparée du Québec et de la France », *Géographie et cultures* [En ligne], 88 | 2013, mis en ligne le 10 juillet 2015
- Faugères Lucien. *La géo-cindynique, géo-science du risque* (Geo-cindynics, a science of risk management). In: Bulletin de l'Association de géographes français, 68e année, 1991-3 (juin). pp. 179-193
- Prévot Victor. L'urbanisation des Pays-Bas. In: *L'information géographique*, volume 29, n°2, 1965. pp. 47-59
- J-L Carnat. *Les risques, le risque : quels objets enseigner ?*, Géoconfluences, 2010
- Patricia Marzin. Quelle formation pour les enseignants afin qu'ils fassent de la prévention du sida et une éducation au risque ?. Aster (Paris. En Ligne), Institut national de recherche pédagogique, 2001, pp.205-220.
- Collectif d'auteurs faisant parti du groupe Chamonix- Sérignan (Cham's), *Enseigner les risques naturels : Pour une géographie physique revisitée*, Paris, Anthropos, Collection géographie, 1994, 223p
- Pierre George, Fernand Verger, *Dictionnaire de la géographie*, 10^{ème} édition, Paris, Quadrige/Puf, 2013, 480p
- Astolfi J.P. (2000). L'enseignement scientifique, composant d'une culture pour tous. In *Pour une culture commune de la maternelle à l'université*. Paris : Hachette éducation.
- Jean-Marc Lange, « Éducation au développement durable : intérêts et limites d'un usage scolaire des investigations multiréférentielles d'enjeux », *Éducation et socialisation*, 36 | 2014
- Michel Fabre, « Les « Éductions à » : problématisation et prudence », *Éducation et socialisation*, 36 | 2014

- Nicole Tutiaux, Sylvains Considère, L'éducation aux développement durable : entre injonctions ministérielles et obstacles didactiques, 2010, Revue suisse des sciences de l'éducation, pp 193-211

- Lebeau René, Les grands types de structure agraires dans le monde, 7^e Edition, 2012, Armand Colin, Paris, 178p

➤ **Sites internet :**

Site de l'académie de Rouen :

www.ac-rouen.fr: La généralisation de l'éducation aux risques, Éducation à l'environnement pour un développement durable.

Site gouvernemental de l'Eure sur la thématique des risques majeurs :

www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques-naturels-et-technologiques-Nuisances/Risques-majeurs-et-IAL-Information-Acquereurs-Locataires/Risques-majeurs

Site gouvernemental de l'Education Nationale :

<http://eduscol.education.fr/cid47599/une-approche-globale.html>

Site de l'académie de Versailles :

<http://www.ac-versailles.fr/cid109186/education-aux-risques-majeurs-et-developpement-durable.html>

Site de l'académie de Montpellier :

<http://www.ac-montpellier.fr/cid91804/education-a-l-environnement-et-developpement-durable-en-geographie.html>

Article : Enseigner les risques majeurs, 2009

<http://www.risquesmajeurs.fr/enseigner-les-risques-majeurs>

Fondation la main à la pâte :

<http://www.fondation-lamap.org/fr/page/156/pourquoi-etudier-les-risques-naturels-a-l-ecole>

Entretien Presse Géographe Stéphane Costa :

<http://www.lesinformationsdieppoises.fr/2015/08/28/entretien-avec-stephane-costa-specialiste-des-falaises>

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Education-et-information,24011.html>

TABLE DES ANNEXES

Annexe I : Modèle du questionnaire en ligne.....	57
Annexe II : Une sélection de réponses obtenues au questionnaire.....	58
Annexe III : LES ENTRETIENS	66
- Entretien 1 : M. LEDUC, Conseiller pédagogique	
- Entretien 2 : Mme COULOMBEAU, Directrice d'école	
Annexe IV : Dossier Départemental des Risques Majeurs : lien numérique.....	73
Annexe V : Photos et documents du forage réalisé sur la commune de Sylvains-Lès-Moulins.....	74
Annexe VI : Dossier communal synthétique des risques majeurs, commune de Sylvains-Lès-Moulins (version papier).....	76
Annexe VII : Guide pédagogique : Eduquer aux risques industriels majeurs avec Arlette de tortue d'alerte.....	92

Annexe I : Le questionnaire

QUESTIONNAIRE ÉDUCATION AUX RISQUES NATURELS

Lien : <https://w3.ac-rouen.fr/enquetetab/index.php/178329/lang-fr>

Dans le cadre de ma formation de professeur des écoles stagiaire, j'effectue un mémoire de recherche portant sur l'éducation aux risques naturels. A travers ce questionnaire je sollicite votre participation pour répondre à mes interrogations quant à la place de cette éducation dans l'enseignement.

Afin de répondre au mieux aux questions, merci de bien vouloir être précis en détaillant vos opinions.

Temps demandé : quelques minutes

1. Vous êtes :

- Enseignant adjoint
- Enseignant Directeur
- Autres : Conseiller pédagogique, Rased, remplaçant

2. Dans quel cycle enseignez-vous ? Précisez le niveau.

3. Abordez vous la connaissance des risques naturels en classe (sans forcément faire de la prévention)?

Si oui, expliquez comment et pourquoi

Si non, expliquez pourquoi

4. Pratiquez vous une éducation aux risques naturels ? (Prévention pour les risques de marnières, inondations, tempêtes...)

Si oui, expliquez **comment et pourquoi**

Si non, expliquez **pourquoi**

5. Pensez-vous qu'effectuer de la prévention aux risques naturels auprès des parents/familles pourrait être envisageable et utile ? (En rapport avec la prise en compte des parents dans les écoles : exemple des cafés débats)

Si oui, expliquez **comment et pourquoi**

Si non, expliquez **pourquoi**

6. En finalité, merci d'apporter votre avis sur la mise en place d'une éducation aux risques naturels au sein des écoles.

Je vous remercie du temps accordé à remplir ce questionnaire et vous souhaite bonne continuation.

Je remercie également Monsieur Olivier LEDUC pour son aide dans mes recherches.

Annexe II : Une sélection de réponses obtenues au questionnaire

Des avis favorisant la mise en place d'une éducation aux risques naturels :

- Education nécessaire au regard des menaces actuelles qui pèsent sur notre pays. Nous devons faire acquérir la culture du risque chez les élèves.
- Elle pourrait être envisagée mais je doute de la mobilisation réelle.
- Education par le biais d'organismes travaillant sur les risques de crues de nos rivières voisines (intervention en classe) : les enfants transmettent à leurs parents qui s'intéressent à des phénomènes dont on n'ose pas forcément parler.
- Education utile mais anxiogène.
- Utilisation de l'actualité dans le monde, étude du développement durable : le réchauffement climatique : utilisation de vidéos, de coupure de presse. (CM1)
- Utilisation de l'actualité internationale au cycle 3.
- Il faut en faire sans faire peur pour donner les bons réflexes.
- Il est important que les élèves soient au courant des conduites à tenir même si je pense que certaines communes sont peut être géographiquement plus concernées que d'autres.
- Petits films d'animation ou lectures jeunesse puis débats car risques naturels dans la commune : savoir comment se promener sur l'estran car village côtier.
- Pour nos élèves, cela s'intègre totalement dans leur parcours de citoyen et futur adulte à venir et de porteur de message aux parents. Le faire lors du PPMS, encore faudrait-il varier un peu plus les scénarios, maintenant certains risques naturels ne sont pas du tout compatible avec la région, donc à voir. Profiter de l'actualité, les élèves sont de plus en plus au courant des événements, peut-être aborder ce sujet en rapport avec l'actualité en EMC au moment opportun L'inclure dans les programmes, je ne sais pas, peut-être plus au cycle 3, au cycle laisser libre cours à l'enseignant et aborder le sujet au bon moment et ponctuellement.
- Oui j'effectue des cours de géo-sciences (volcans, séismes, inondation).
- Plutôt oui mais faite avec des professionnels du domaine et pas uniquement par les enseignants qui ne sont pas des spécialistes.
- Il peut être intéressant de mettre en place cette éducation au sein des écoles par le biais d'expériences de manipulations qui permettent aux jeunes enfants de participer mais avec une formation spécifique pour les enseignants.
- Education indispensable : utiliser l'actualité.

- C'est une initiative utile mais qui demanderait une formation des enseignants.
- En Grande Section : en cas de forte pluies ou de tempêtes, j'explique la conduite à tenir. Mais cette éducation doit être concrète.
- Utile : préparer les élèves à avoir des réactions face à certaines situations.
- La réflexion liée à ce type de problématique semble incontournable aujourd'hui surtout dans les zones industrielles.
- Oui mais avec un intervenant extérieur.
- C'est utile dans les lieux les plus à risque et davantage dans les grandes écoles.
- C'est une bonne idée mais à organiser sous forme d'une journée par an animée par des professionnels avec du matériel, journée d'animation ouverte aux familles.
- S'il faut acquérir des réflexes pour sauver des vies cela est utile, mais pas de surcharge d'informations surtout avec des mater.
- Elle est nécessaire mais ne doit pas être anxiogène.
- En transversalité avec les gestes de premier secours ce type d'enseignement me semble complémentaire.
- Certaines notions sont abordées : tempêtes, inondation dans le cadre des exercices du PPMS
En fonction de l'âge des enfants, les différents risques peuvent être étudiés d'une façon différente. Pour les plus jeunes, les sensibiliser aux risques et leur donner les conduites simples à tenir. Pour les plus grands un travail en lien avec la géographie est à envisager.
- Toute Petite section : Lorsqu'il y a une tempête dehors, on va observer à la fenêtre les arbres qui bougent et je leur dis qu'on ne va pas jouer dehors car c'est dangereux. On va constater après les branches qui sont tombées par terre. Je leur fais aussi prendre conscience que cela s'est arrêté, que ces phénomènes sont toujours passagers. Le but est de commencer à éveiller les enfants à la prudence mais aussi de leur permettre d'appriivoiser des situations qui les angoissent en mettant des mots dessus. Les rendre observateurs puis acteurs dans ces situations transforme leur peur en intérêt. Lorsqu'on joue dans la salle de motricité, on imagine qu'il y a de l'eau partout et on fait un parcours en montant sur les tables, les chaises...
Le but est de ne pas attendre l'exercice PPMS pour s'entraîner et de vivre une situation de stress si cela devait se produire. On s'entraîne sous forme de jeu afin de créer des habitudes sans que les enfants s'en rendent compte. J'ai une classe de TPS (il faudrait proposer ce niveau dans votre liste) et je pratique une éducation aux risques naturels car je suis convaincue de son utilité, mais c'est une démarche personnelle. Les exercices PPMS m'ont sensibilisée aux différents scénarios et m'ont fait prendre conscience de l'importance de l'entraînement aux

bonnes conduites par le jeu avec les petits. Peut-être faudrait-il institutionnaliser ces pratiques ou tout de moins parler de la prévention des risques naturels dans les programmes...

- Oui souvent à travers des situations que je trouve dans les livres d'histoires que nous creusons par un langage adapté (MS) Nous touchons du doigt les risques que peut rencontrer notre planète à travers des histoires, mais les enfants n'ayant que 4 ans le but n'est pas de les angoisser. Je suis d'accord mais si cela est fait au sein des sciences ou de la géographie par exemple, comme ouverture... Et à un âge où les enfants peuvent comprendre, utiliser un vocabulaire adapté et ne pas s'en angoisser.

- En Education Morale et Civique dans le cadre de la mise en place des PPMS car nous sommes dans une zone où il y a des risques importants : inondation, cavité, nucléaire. Pour que les élèves puissent connaître les phénomènes et comment se protéger en cas de déclenchement des plans d'alerte. Elle est indispensable mais manque d'outils pédagogiques adaptés aux élèves d'élémentaire.

- Je fais prendre conscience à mes élèves qu'à travers un investissement quotidien et une démarche citoyenne ils peuvent faire face à certains risques naturels. En relation avec les pompiers nous faisons passer aux élèves le premier niveau de sécurité en abordant ces sujets.

- Education utile en lien avec d'autres apprentissages mais école peu exposée aux risques.

- Oui lors de la journée PPMS, nous présentons les risques possibles pour notre école, nous illustrons les conduites à tenir selon le risque présent. Nécessaire car prévenir est plus important que gérer la crise ensuite.

- Mon avis est mitigé: en cycle 2 nous devons abordés différents points (éducation à la route, aux accidents domestiques, aux premiers secours....); par contre en cycle 3, ces thèmes sont plus accessibles et peuvent permettre d'aborder des thèmes plus scientifiquement complexes tel que le changement climatique. Je pense que mettre en place une éducation aux risques majeurs peut être bénéfique seulement si celle-ci est également véhiculée auprès des parents.

- Cela me paraît intéressant car ce sont des sujets que l'école pense abordés par les parents au sein de la famille et inversement les familles comptent sur l'école. Au final de nombreux enfants ignorent tout du sujet.

Des avis à l'encontre de la mise en place d'une éducation aux risques naturels :

- Pas d'éducation aux risques par manque de temps et de priorité. Il y a tellement de priorités avant ce genre de sujet que je n'en vois pas vraiment l'utilité.

- Utile mais je la sens mal comme étant introduite dans les programmes, ou alors mettez la classe à 30h par semaine.
- Non pas d'éducation enfants trop jeunes au cycle 1 et pas de risques réels vu l'emplacement de l'école.
- Trop complexe au cycle 1 et pas dans le programmes, toutefois une éducation à l'environnement est pratiquée avec des sorties nature et la mise en place d'un jardin et l'observation de petites bêtes, de l'air, de l'état de l'eau, et la mise en place de récupérateur d'eau.

Les petits ont bien d'autres choses à découvrir sur leur milieu proche et naturel que les dangers. Ceci est bien trop loin de leur univers et de leurs besoins.

- Elèves trop jeunes (cycle 1) mais oui au cycle 3
- Elèves trop jeunes
- Non je fais déjà une éducation aux gestes de premier secours et on liste les phénomènes possibles lors du PPMS. Je suis contre cette éducation. (cycle 3)
- Tous les PPMS se font dans l'urgence, sans véritable formation des enseignants. Souvent il ne s'agit pour les écoles que d'une simple mise en conformité avec les textes. Il faudrait que cela s'inscrive dans un véritable projet de classe et/ ou d'école comme par exemple les classes « eau ». (Cycle 1)
- Enfants trop jeunes : mais utilisation parfois de l'actualité : Pourquoi pas mais pour la maternelle en adéquation avec la réalité du contexte de chaque école.
- Enseignement complexe pour des petits.
- CE1 : non je ne vois pas de risques naturels où j'enseigne et cela ne fait pas partie du programme à part PPMS. Cependant la tempête du 13 janvier dernier (forts coups de vent dans la nuit et coupure de courant pendant plusieurs jours sur certaines zones) : nous avons beaucoup oralisé et donner les conduites à tenir en cas de tempête.
- On en rajoute, on en rajoute, la coupe en pleine !
- Je trouve que les enfants sont déjà bien assez tourmentés par tous les risques (PPMS) chimiques, intrusions. Rien ne sert de surcharger leur angoisse.(Cycle 2).
- Non pas d'éducation je n'y ai jamais pensé, alors pourquoi pas mais dans dramatiser car les enfants sont facilement anxieux.
- Mise en place des PPMS suffisante.
- Manque de temps et manque d'idée : je ne sais pas comment l'aborder. Avoir des intervenants.
- J e réalise les exercices nationaux durant l'année, modalités suffisantes.

- Cycle 3 : Il n'y a aucun risques naturels autour de l'école hormis les inondations donc aucun besoin de faire un enseignement, l'école ne peut pas éduquer pour tout, il faut à un moment faire des choix.
- PPMS et situations ponctuelles suffisantes
- Cela ne me semble pas être prioritaire dans les apprentissages déjà conséquents surtout pour cet âge (CP).
- Notre école est très peu exposée à ce genre de risques. Les enfants sont jeunes. Cela peut arriver exceptionnellement si un événement grave est arrivé dans l'actualité et que les élèves souhaitent en parler, aussi il y a déjà beaucoup d'autres thèmes à gérer en classe.
- C'est nécessaire en fonction de la zone géographique dans laquelle vivent les enfants. Il me semble qu'il y a plus de risques à la montagne et sur l'Atlantique qu'à Rouen.
- cela peut être intéressant dans les zones à risques mais pas ici, je le fais en cas de risque imminent c'est tout.
- Je suis dubitatif car je vois se multiplier les "éducations à tout" et ne suis pas sûr que cela serve l'intérêt des élèves. Néanmoins, réaliser l'exercice PPMS concernant ces risques permet un minimum en la matière sans demander un volume horaire conséquent. Par contre, la formation manque et la formation EN PRESENCE DE FORMATEURS pas devant une application...
- Cette éducation doit être envisagée selon l'âge des enfants.
- Non je n'ai pas le temps il y a beaucoup d'autres priorités.
- Non car il y a déjà beaucoup d'autres choses à aborder au cours de l'année en plus du programme (alter attentat, harcèlement, prévention routière) et les risques naturels sont assez limités chez nous.
- Non tout simplement parce que le PPMS est mis en place et que le manque de temps m'oblige à faire des choix (prévention routière, gestes de premiers secours...)
- En parler avec le PPMS me paraît suffisant au regard des risques auxquels nous sommes potentiellement confrontés, c'est à dire la tempête.
- difficile avec des élèves de ce niveau. Seulement abordé lors de projets spécifiques : classe eau, actualités météo (MS) Pas nécessaire en tant que telle mais à voir selon les niveaux de classe et au travers des domaines abordés.
- Inutile je n'en ai jamais ressenti la nécessité, il y a déjà assez de choses à travailler.
- Parce que je n'y ai jamais vraiment pensé. Nous abordons les risques domestiques, le feu, les produits ménagers... car nous y sommes confrontés donc prévention, dialogue. Nous n'avons jamais été confrontés à une situation de risque naturel qui nous aurait obligé d'y réfléchir.

- Oui, lors des rituels du matin (météo) ou face à un évènement exceptionnel (tempête de cet hiver) mais très sincèrement ce n'est pas une priorité au sein de notre école.

Mise en place d'une forme de prévention et d'informations auprès des parents :

➤ **Des enseignants plutôt « contre » :**

- Lors de la réunion de rentrée, de rencontres parents/profs afin d'expliquer les conduites à tenir en cas d'alerte à la population (ne pas téléphoner, ne pas venir chercher ses enfants dans l'urgence...).
- Parents non mobilisés : sujet abordé en conseil d'école.
- Je ne pense pas que les parents se sentent concernés par ce problème.
- Les familles ne sont pas intéressées.
- Utile dans certaines écoles, pour d'autres les parents ne se déplaceront pas, ils ne trouveront pas d'intérêt.
- Les parents sont informés par les médias.
- Ce n'est pas le rôle de l'école.
- Non je suis contre, les directeurs ont suffisamment de tâches à gérer.
- Enseignante en rep+, nous avons un public de parents "adulents" ou bien inexistant au niveau de l'éducation, il serait bon de leur donner des informations par le biais de conférence auprès des associations mais je ne pense pas que c'est le rôle de l'école de former les parents nous avons déjà nos élèves à nous préoccuper et à instruire. Nous leur dispensons ces enseignements lors des PPMS et à l'occasion d'un fait nommé aux actualités ou vécu dans la région.
- Il y a beaucoup d'autres sujets à aborder avec les parents en débats que celui-ci (place des écrans, importance de la lecture, du sport, de l'alimentation... pour les jeunes enfants).
- Bien d'autres thèmes plus proches des petits sont à aborder avec les parents.
- Café débat portant sur des thématiques liées à l'autonomie et aux modalités d'apprentissage.

➤ **Des enseignants plutôt « pour » :**

- Utile pour rassurer les parents qui sont souvent dans l'ignorance.
- Sensibiliser les parents à la gestion de notre planète et les fautes commises par l'homme.
- Utile mais doit être effectué par le biais de personnes compétentes.

- Sensibilisation envisageable par le biais du travail des élèves (activités faites en classe, exposé...).
- Oui c'est utile mais que ce ne soit pas un prétexte pour allonger le temps de travail des enseignants. C'est aux collectivités locales de faire le travail d'informations et de prévention. L'école doit se charger uniquement de la partie qui la concerne : les ppms.
- L'éducation des enfants commence par celle des parents, elle est indispensable.
- Sensibilisation faite lors des réunions parents et en conseil d'école.
- Sensibilisation faite lors des PPMS (courrier aux familles et bilan en conseil d'école).
- Oui sensibiliser les parents à l'impact de l'homme sur l'augmentation de la fréquence des risques naturels avec le réchauffement climatique.
- Utile oui mais manque d'implication des parents à prévoir.
- Ce serait utile dans les lieux les plus à risque pour prévenir les parents et leurs enfants et leur faire comprendre la nécessité de faire l'exercice P.P.M.S car certains n'en voient pas l'utilité.
- Utile pour dédramatiser et casser les croyances populaires.
- Indispensable parce que les parents ne lisent pas les documents que nous leur transmettons, et qu'à la moindre rumeur, ils appellent, et veulent venir chercher leur enfant.
- Dans un cadre de co-éducation cela me paraît intéressant.
- Je pense que c'est envisageable, mais utile? Peut-être que je me trompe mais les parents savent quelles sont les conduites à tenir. Pour nous le plus difficile est de pouvoir gérer beaucoup d'enfants en bas âge en même temps avec très peu d'adultes et d'être efficaces rapidement. Il serait peut-être utile par contre de faire de la prévention sur "quelles conduites à tenir s'il y a une catastrophe naturelle, que je suis à la maison ou au travail et que mon enfant est à l'école": pourquoi il ne faut pas téléphoner (pour ne pas encombrer les lignes pour les urgences), pourquoi il ne faut pas essayer de venir récupérer son enfant, ...
- Oui je suis pour car à chaque fois qu'il y a un souci, les parents viennent en masse devant les écoles alors qu'ils devraient rester hors du périmètre et suivre les consignes des cellules de crise.
- Cette démarche permettrait aux enfants de montrer qu'à tous âges et tous niveaux nous avons encore besoin de partager nos connaissances pour être protégés et se sentir protégés. J'envisagerais cette démarche en impliquant les parents en collaboration avec les pompiers et moi-même autour d'une journée de prévention sur ce thème. Les parents présents pourraient relater par la suite aux autres parents lors d'un "café débat " ce que cette journée leur a apporté et si cette dernière leur a été bénéfique.

- La méconnaissance des conduites à tenir par les parents est à améliorer pour cet enseignement puisse avoir un réel écho au sein des familles.
- Cela peut être intéressant en fonction des risques locaux. ex :Si le but est de chercher ensemble des solutions concrètes pour un plan d'action en cas d'inondation si la zone de l'école est à risque.

Annexe III : Les entretiens

Entretien 1 :

Mme COULOMBEAU, Directrice de l'école primaire de Sylvains-Lès-Moulins (27) et enseignante en Grande Section, milieu rural.

- Suite à notre première rencontre, je n'ai malheureusement pas eu grand succès auprès de mes collègues qui n'ont pas le temps en ce moment avec les livrets à remplir, j'ai cependant noté quelques petites informations. Alors au niveau de la direction, outre le fait qu'on est responsable des enfants on est bien évidemment responsable de la sécurité du personnel et des enfants sur le temps scolaire, à partir de là on établit un règlement intérieur pour lister un peu toutes les consignes et directives pour mettre les personnes en sécurité. On est tenu notamment (euh enfin tenu si on peut dire ça comme ça) de vérifier après les vacances l'état de l'école, s'il y a eu un coup de vent par exemple ou quelque chose qui peut introduire une mise en danger des enfants. Dans le règlement intérieur on oblige à adopter des règles collectives, pour certains ça peut paraître contraignant mais après bon les enfants comprennent pourquoi on leur interdit des choses. Au niveau de la direction, on vérifie que tout est conforme notamment les jeux dans la cour. On vérifie régulièrement avec une entreprise que tout est conforme, en rapport avec les coups de vent dont je parlais, s'il faut rénover ou changer des pièces on le fait. On a un règlement intérieur propre à chaque établissement en dehors du règlement départemental global de façon justement à pouvoir assurer la sécurité. Ce règlement on demande à ce qu'il soit applicable aux autres utilisateurs des locaux, je pense aux animateurs du temps périscolaire et au centre aéré du mercredi après midi. On leur a listé en plus des petites consignes de l'ordre de l'usage et du bon sens, bon après respecté ou pas bah voilà ... Le règlement il passe comme ça.

- *D'accord, donc là on est sur toute la sécurité de l'école en général, pouvez vous me dire ce que vous faites par rapport à l'éducation aux risques naturels ?*

- Alors par rapport aux risques naturels on est vraiment en fait dans le PPMS (que j'aurais du sortir mais je n'ai pas eu le temps) Alors dans le PPMS on a une liste de

risques par rapport à la région. Ah voilà je l'ai retrouvé. Alors le dossier est quand même assez complexe. (alors ca c'est la menace terroriste c'est encore autre chose.) Alors on a tout ce qui concerne l'Eure, on a ces risques là (montre le dossier) qui ont été listé par rapport à ce qui est connu, ce qui s'est produit au niveau géologique. Alors on a les inondations par exemple, nous la route de l'école passe par un circuit inondable donc des fois le car est en retard parce qu'il est obligé de dévier, de trouver une déviation. Les cavités souterraines, alors il y a des forages fréquent parce que comment ca s'appelle ? Ah oui les marnières, nous on en a dans la cours de récréation et moi ma classe est sur une marnière donc il y a un forage régulier pour être sure que tout tient encore. Et sinon on a les accidents industriels, le transports de matières dangereuses qui est propre à tout le monde et les glissements de terrain qu'on peut avoir ici.

- *Donc vous en tant que professeur vous êtes informé que votre classe est sur une marnière ?*
- Oui oui on a été informé par le syndicat scolaire, on a une lettre comme quoi il y a une présence de marnière.
- *Les parents d'élèves sont-ils au courant ?*
- Les parents étaient informés quand la classe a été construite il y a 7 ou 8 ans il y a eu les forages, on nous a dit que c'est bon il n'y a pas de soucis donc voilà, bon c'est comme ça. Donc voilà dans le PPMS on vous explique tous les risques là, le PPMS est vraiment complet on vous explique tout pour chaque possibilité d'accident c'est un dossier énorme ! On a ce qu'il faut faire et tout le dispositif détaillé, comment on évacue, comment on se met à l'abris etc Faudrait l'ajuster à chaque fois quand on change de personnel, par exemple on doit aussi lister les enfants qui ont un PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé) de façon à s'il y a un problème on pense à prendre leurs médicaments. On doit relater aussi si quelqu'un s'évanouie, saigne, en fait on a une partie sur les gestes de premiers secours. A la fin en annexe on a des cartes de tous les risques dans l'Eure. Tout est indiqué.
- *Avez vous la carte des marnières ?*

- Euh non mais je pense qu'ils ont mis ça dans les glissements de terrain, elle est là la carte. Risque d'effondrement de terrain oui ca doit être ça.
- *Vous en tant que directrice vous avez connaissance de ce dossier, est ce que les autres enseignantes l'ont lu ?*
- Oui parce qu'en fait le PPMS est un exercice collectif qui se prépare, on attend la directive de l'inspecteur de l'académie pour savoir quel thème on prend, en général jusqu'à présent on en avait un à faire avec un scénario obligatoire qui est adapté à l'Eure. On a déjà eu matières dangereuses, vent et puis bah là cette année attaque terroriste attentat. Il a fallu faire des travaux suite à ca pour mettre l'établissement en sécurité, les directives étaient d'avoir un système d'alarme autre que l'alarme incendie parce que sinon théoriquement en intrusion on a 2 possibilités : se confiner ou s'échapper et pour s'échapper il faut que les forces de l'ordre soient là pour qu'on évacue et ensuite se confiner bah voilà on baisse les stores et si voilà on déclenche l'alarme c'est l'alarme incendie donc la bonne réaction est d'évacuer au coin de rassemblement et là c'est pas le but du tout. Donc il fallait installer un autre système, ca a été fait on a un système sonore et visuel la mairie a du monter un projet pour obtenir les subventions. Les frais ont vraiment été très lourd mais voilà en matière de sécurité on a des choses l'école est toujours fermée. Bon théoriquement on devrait avoir des portails d'au moins 2 mètres 50 mais là arrivé à un moment c'est des frais qu'on ne peut plus engager. Madame le maire fait tout pour l'école, et j'ai vu j'ai des collègues qui m'ont dit que c'était pas comme ça partout. Donc voilà quoi.
- *Au niveau de l'éducation auprès des élèves, est ce qu'il y a des choses mises en œuvre par cycle ? Les élèves ont-ils connaissance des risques ? Vous parliez du vent par exemple*
- Non vraiment non à part l'exercice de PPMS non. Parce qu'après moi je pensais à l'éducation morale et civique on a la journée de sécurité routière mais c'est encore différent. Mais vraiment c'est tout

- *Et pour quelles raisons ?*
- Juste par manque de temps et puis bon on devait faire 3 exercices PPMS on va faire le deuxième prochainement ce n'est vraiment pas facile. On a attendu d'avoir les travaux de fait suite au premier. Mais c'est vrai que là on va pas plus loin que ça c'est par manque de temps. On a des risques majeurs mais on a pas une épée de Damoclès non plus à part le vent ca je l'ai déjà dit. Maintenant ca peut arriver d'avoir déjà un mail de la référente de la sécurité où on n'a pas le droit de sortir les enfants en récréation, et on a un risque qui n'est pas mentionné là mais qui est de plus en plus fréquent c'est la pollution. Quand on a une information de la préfecture il faut être vigilant au niveau des enfants, des jeunes enfants, des personnes qui ont des difficultés respiratoires alors on a pas interdiction mais le mieux c'est de ne pas les sortir car pas courir pas faire de sport c'est compliqué à gérer donc nous on choisit de ne pas les sortir. C'est un risque qui n'est pas encore dans le PPMS mais ca nous est arrivé plusieurs fois cette année qu'on reçoive un mail et qu'on ne sorte pas les élèves. La préfecture nous a donné un bulletin. En tout cas tout ça c'est pas par méconnaissance mais on en parle vraiment quand l'occasion se présente à savoir quand on fait un PPMS où ponctuellement quand on a des mails. C'est au coup par coup. C'est en interne à l'école on gère la sécurité des élèves mais on ne fait pas d'informations vraiment.

Entretien 2 :

M. LEDUC, Conseiller pédagogique EPS de Dieppe-Ouest (76)

- Alors la première chose que je peux vous dire, c'est que pour toutes les écoles on a un document qui s'appelle le DICRIM (Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs). Pour tout ce qui est lié à la sécurité c'est donné par le maire, donc on a une copie dans les classes pour tout ce qui concerne les risques. Sur les écoles de la région on est plus concerné par les risques de marnières. Pour les falaises, on peut en parler mais c'est plus spécifique aux choix de l'enseignant par exemple s'il fait une sortie sur les chemins côtiers, il n'y a pas un plan de prévention là dessus, si on veut parler de risques naturels on prend référence sur le DICRIM, et on travaille dessus dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté). Il y en a eu une de fait cette année, avec les événements qu'il y a eu en France, sur la thématique attentat mais sinon les années précédentes c'était sur les risques naturels, industriels etc

- *Et ça c'est spécifique par zone géographique ?*
- Non non là c'était académique il me semble, normalement en fait avant on avait une directive qui tombait à la rentrée avec une thématique à travailler. La tenue était de respecter la thématique, c'est global au département, peut être même à l'académie. Cette année c'était pour toute la France ca c'est sur. Donc la notion de risque ca rentre par le biais du PPMS dans les écoles. C'est un exercice obligatoire, la culture du risque rentre avant tout par là et à ma connaissance il n'y a pas beaucoup d'enseignants qui font de la prévention en dehors de ça.
- *Dans le cycle 3, les élèves sont plus grands ce n'est pas aborder par rapport aux programmes ? D'un point de vue personnel, je pensais que les enseignants du cycle 3 avaient plus de facilité à aborder ces questions là.*
- La culture du risque elle commence dès la maternelle mais c'est la culture du risque en général. On va plus aborder l'intrusion du coup là et sinon c'est sur avec les plus grands c'est plus facile mais bon.
- *Et les élèves comprennent le principe du PPMS ?*
- Le PPMS du mois d'octobre c'est pour entrainer les équipes et les élèves à agir mais on peut aussi porter la connaissance du risque à travers le PPMS auprès des parents, des équipes, c'est comme les mises en situation « incendie » obligatoires.
- *Pour le PPMS, est ce qu'on a en amont des explications auprès des élèves.*
- Bien sur mais c'est à l'initiative de l'enseignant, on peut très bien se dire qu'on va sensibiliser les élèves à la culture du risque, on peut travailler dans le cadre de cette prévention là. Après en fonction de l'âge des élèves, il y a une graduation dans la manière d'aborder le PPMS. On a eu beaucoup d'informations faite auprès des parents pour les rassurer, pas mal de directeurs ont demandé que je fasse des réunions avec les parents pour rassurer et expliquer.

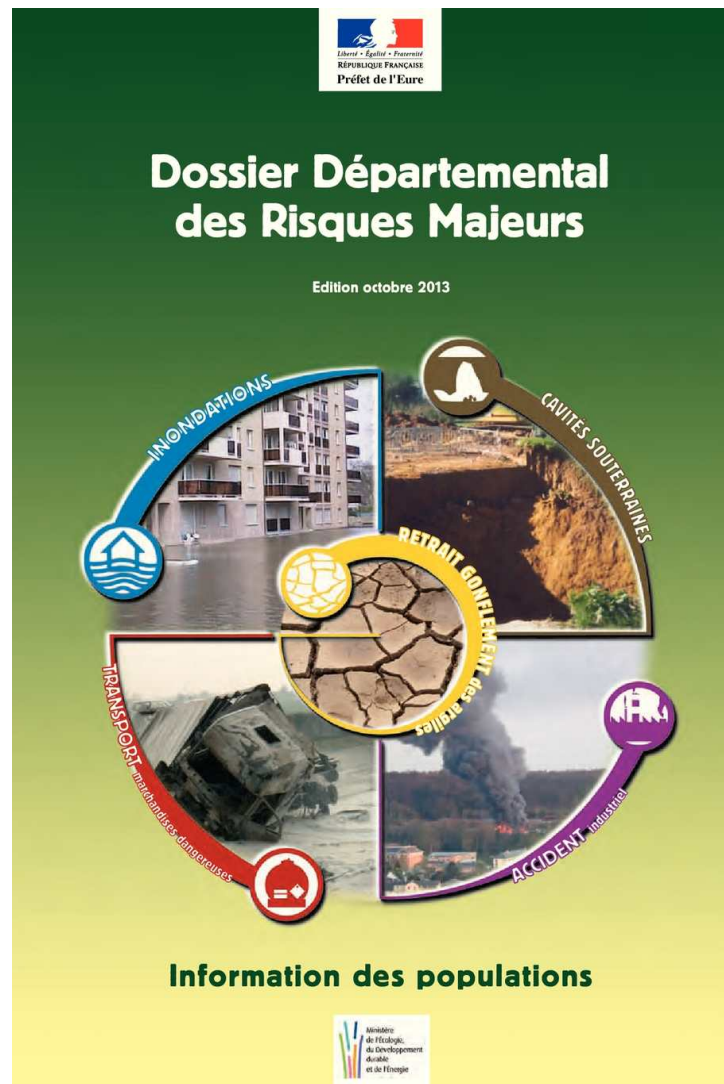
- *Les programmes abordent pourtant les risques surtout au cycle 3...*
- Bien sur mais après est-ce qu'ils le font ... Dans l'idée de rédiger un mémoire, de récupérer des données des choses comme ça c'est pas évident ça va être plus sur l'entrée du PPMS
- *J'ai eu beaucoup de réponse où les gens parlent du PPMS et c'est tout*
- C'est souvent la réponse que vous allez avoir, chacun va appliquer à sa façon, surtout qu'on a une certaine pression avec les programmes, ils vont rester sur les compétences essentielles et ça, ça va rester à la marge donc déjà s'ils font les 3 exercices obligatoires dans l'année en essayant d'y mettre d'y sens ils ont l'impression d'avoir fait le nécessaire c'est vraiment à la marge.
- *En venant à Dieppe je pensais que ça serait différent du fait des falaises déjà*
- Ah non non pas du tout, en numéro 1 le risque c'est finalement comme dans l'Eure c'est les marnières c'est celui qu'on retrouve le plus dans le DICRIM qui doit être affiché dans tous les établissements publics. Les falaises ici elles font parties du paysage, donc non les falaises ça n'a rien d'exceptionnel, vous êtes déçue ?
- *Bah oui un peu, enfin c'est intéressant quand même mais c'est vrai que mon choix de comparaison entre deux zones perd un peu son sens. En plus j'ai des petites sections donc ma thématique avec des petits ce n'est pas évident.*
- Ah oui en effet avec des petits c'est compliqué de travailler là dessus surtout qu'en maternelle on parle de ce qui est proche de l'enfant, les risques domestiques. A la place vous pouvez essayer de récupérer des informations auprès des collègues avec un questionnaire en lignes. Vous allez avoir peu de réponses mais si on ouvre aux départements c'est faisable, faut qu'on prenne une décision pour que vous avanciez. Surtout au niveau des déplacements venir à Dieppe ça n'a pas d'intérêts. Je peux interroger des collègues, je suis le conseiller qui est concerné par toutes les questions de sécurité, de prévention. Là actuellement je suis en contact avec le conseiller d'Evreux III je peux lui en parler sinon vous n'allez pas pouvoir gérer la distance et le

temps. Faut mettre en forme un questionnaire qu'on peut diffuser dans les circonscriptions tous les deux on va faire le relai, vous me l'envoyez par mail et on transférera. Sur la totalité vous aurez des réponses.

- *En effet ça me permettrait d'avoir des informations.*

- C'est la solution ça vous permettra d'avancer assez facilement sans perdre de temps, surtout que les problèmes de temps ne doivent pas se ressentir sur votre préparation de classe, ils n'y sont pour rien vos petits. On va diffuser un questionnaire avec mon collègue comme ça vous pourrez avancer beaucoup plus vite. Du coup vous me l'envoyez sous format word ou autre, moi je le crée en ligne, ça va me prendre une petite demie heure, on a eu une formation là dessus. Les personnes n'auront aucunes contraintes, elles auront juste besoin de remplir et les réponses vous seront directement envoyées sur votre boîte académique.

Annexe IV : Le Dossier Départemental des risques Majeurs



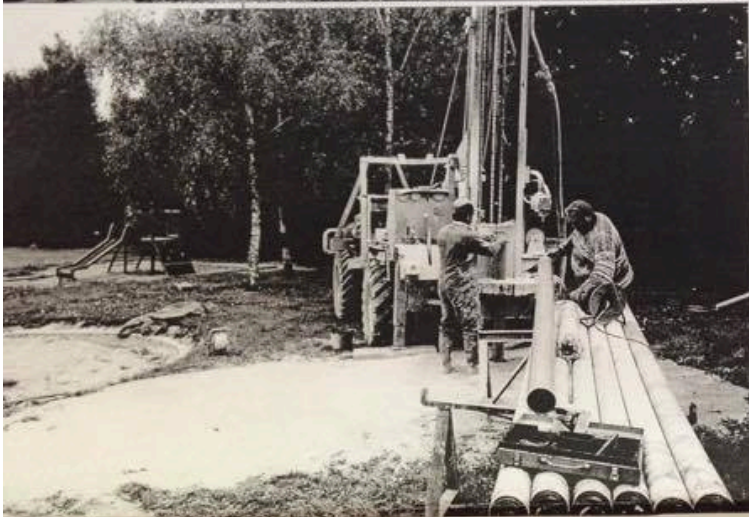
Lien vers les données numérique :

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques-naturels-et-technologiques-Nuisances/Risques-majeurs-et-IAL-Information-Acquereurs-Locataires/Risques-majeurs>

**Annexe V : Photos et documents du forage réalisé sur la commune de
Sylvains-Lès-Moulins**



Dans la cour d'école :
"Piet à Forer."



Forage : 21m de 6
horo. Mr. Lecocq et son employé



On comble la marnière de
Léon. En combinaison verte
Willu, plaque employé municipal.
De dos : chauffeur de la bétonnière,
à ses côtés un autre Jean-Jacques
laoste employé municipal. Près
de celui-ci M. Audam responsable
du chantier avec un de ses employés.

souterraine
 Pour le puits à eau communal (maîtrise souterraine située dans ce puits)
 Une notice de ce puits à eau est à prévoir dans huit ans (en 2010), et
 sera à renvoyer à l'Etat des mairies.



II TOPOGRAPHIQUE DE LA MARNIERE
 (Cartographie des murs de cloisonnement et des forages d'injection)

SYLVAINS LES MOULINS (27)
Marnière souterraine « Mairie »
 E. T. S. Dossier n° 2002/257

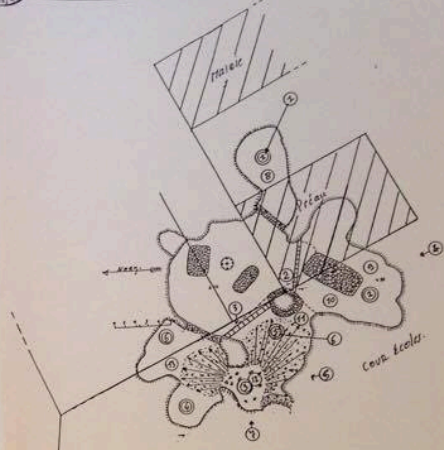
Légende

Date du relevé :	E.T.S. : 03.01.2002 et 05.04.2002
Nord magnétique :	Nord
Echelle :	1/100 1cm/m
Puits d'accès (P 45,30 m) :	
Contours des galeries :	
Murs de cloisonnement du voisin :	
Forage d'injection :	
Pilier de masse, craie :	
Pilier en maçonnerie :	
Glissement des argiles en toit :	
Hauteur des galeries :	
Préau :	
Ecole :	
Photos :	

ETUDES TRAVAUX SOUTERRAINS
 27 SYLVAINS LES MOULINS - Complément de la marnière souterraine « Mairie »



TOPOGRAPHIQUE DE LA MARNIERE
 (Cartographie des murs de cloisonnement et des forages d'injection)



ETUDES TRAVAUX SOUTERRAINS
 27 SYLVAINS LES MOULINS - Complément de la marnière souterraine « Mairie »

**Annexe VI : Dossier communal synthétique des risques majeurs,
commune de Sylvains-Lès-Moulins (Disponible sur la version
papier)**

Situation géographique de la commune :



**Annexe VII : Guide pédagogique : Eduquer aux risques
industriels majeurs avec Arlette de tortue d'alerte (Disponible sur
la version papier)**

Arlette la tortue d'Alerte



«Arlette, la tortue d'alerte» permet d'apprendre les premiers gestes de mise à l'abri. Ce dessin animé est destiné aux petits (maternelle et primaire) et est accompagné de 6 images papier permettant un travail pédagogique.

Le guide pédagogique, pour proposer aux enseignants des séquences pédagogiques destinées aux élèves de Grande section de Maternelle-CP-CE1 (cycle 2) et CE2-CM1-CM2 (cycle 3) ; le visionnage du dessin animé et

les différentes exploitations pédagogiques proposées dans le guide pourront utilement être rapprochées de la réalisation du PPMS de l'école.